

GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE

REVUE BI-MENSUELLE

DES TRAVAUX MÉDICAUX & DES INTÉRÊTS PROFESSIONNELS DES MÉDECINS DE LA RÉGION

RÉDACTION :
25, Boulevard Béranger
TOURS

Ed. CHAUMIER
Maladies des Enfants
BOUREAU
Bactériologie — Urologie

FONDÉE ET PUBLIÉE PAR MM.

TRIAIRE
Accouchements — Gynécologie

LAPEYRE
Chirurgie — Gynécologie opératoire
J. MENIER
Médecine générale

ADMINISTRATION :
15, Boulev. Béranger
TOURS

RÉDACTION ET COLLABORATION :

TOURS : D^{rs} ANDRÉ; HERMARY — ANGERS : D^{rs} CH. MARTIN; JAGOT — BLOIS : D^r HOUSSAY (de Pontlevoy) — CHATELLERAULT : D^r ORRILLARD — LE MANS : D^r POIX — ORLÉANS : D^r BAILLET; D^r LERICHE (Meung) — POITIERS : D^{rs} JABLONSKI; BUFFET-DELMAS — CHER : D^r PROMPT — SAUMUR : D^r RENOY — PARIS : D^r BARTOLI (de Châtel-Guyon).

SOMMAIRE :

	PAGES		PAGES
Les Lettres de Gui Patin.....	59	Analyses.	79

JUGLANREGINE 

Combinaison nouvelle de l'iode avec l'extrait de noyer phosphaté
Le meilleur succédané de l'huile de foie de morue

Diathèses strumeuse, Lymphatisme
Tuberculose, Affections rénales

Le flacon 4 f., le 1/2 flacon 2 f. 50

GLYCÉRO-KOLA ANDRÉ

Anémie
Phosphaturie
Neurasthénie, Convalescences

Deux à trois cuillerées à café par jour
Le flacon 5 fr., le 1/2 flacon 2 fr. 75

DÉPÔT GÉNÉRAL :
Pharmacie ANDRÉ, E. BADEL, Dr en ph^{cie}, Succ^r, 2, rue des Alpes, VALENCE (Drôme)

LA AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES

ROYÉRINE DUPUY (Pepsine et Pancréatine extractives, associées au Sous-Carbonate de Bismuth.)

DIGESTIVE, ABSORBANTE, ANTISEPTIQUE

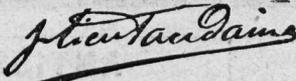
Agit rapidement, Calme la Douleur. Combat les Fermentations.
Est un topique stomacal et intestinal. Combat les Diarrhées de toute nature. Absorbe les Gaz.

Deux cachets au commencement de chacun des deux principaux repas.

Pharmacie A. DUPUY, 225, rue Saint-Martin — PARIS.

MARQUE DE FABRIQUE 

SAVON ANTISEPTIQUE au goudron boraté
DE J. LIEUTAUD AINÉ
DE MARSEILLE

Pour éviter les contrefaçons, exiger la marque et la signature ci-contre. 

Ce savon, préparé d'une façon irréprochable avec des produits purs, est recommandé par les plus grands docteurs pour le traitement des Maladies contagieuses de la Peau, Eozémas, Dartres, etc., et pour les Lavages antiseptiques qui précèdent et suivent les opérations chirurgicales.

PRÉSERVATIF SOUVERAIN EN CAS D'ÉPIDÉMIE ET PRÉCIEUX POUR LES SOINS HYGIÉNIQUES QUOTIDIENS ET INTIMES

Il est particulièrement recommandé à tous ceux qui sont appelés à donner des soins aux malades atteints surtout de maladies contagieuses. Il est très efficace aussi pour le savonnage des vêtements et pour les soins de propreté des accouchées. — PROSPECTUS EN DIVERSES LANGUES. — PRIX : 1 FRANC.

Remises particulières à la Pharmacie et à la Droguerie. — Envoi d'échantillons gratuits et conditions exceptionnelles à MM. les Docteurs et Médecins ainsi qu'aux Sages-Femmes.

PEPTONE VASSAL *Sèche* *Agréable au Goût*

Suralimentation

Cette Peptone, fabriquée d'après les dernières données scientifiques, est un produit remarquable tant par ses qualités organoleptiques que par sa richesse en matières directement assimilables. Cette Peptone a, en outre, l'avantage d'être d'un prix modéré qui en permet un usage prolongé.

ÉCHANTILLONS :
Léon DANJOU, Pharmacien de 1^{re} classe, ex-interne des Hôpitaux de Paris, LILLE.

LABORATOIRE

DE

Bactériologie et d'Urologie

DE TOURS

Dr **BOUREAU**, à Tours

Crachats et recherches diverses 10 fr.

Urines, dosages, études microscopiques..... 20 fr. et

Employée avec grand succès depuis plus de trente ans dans les Dyspepsies, état nerveux, Anémie, Vomissements des femmes enceintes, Chlorose, Convalescences, suites de Couches. — L'Eau d'Alet, de l'Etablissement thermal, se trouve chez tous les Marchands d'Eaux minérales et Pharmaciens. Pour éviter toute confusion, exiger sur les bouteilles une étiquette portant au bas l'indication ci-après :

ALET
 EAU MINÉRALE NATURELLE
 DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

SOURCE BUVETTE DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL



au lait pur des Alpes Suisses

LE SEUL ALIMENT GARANTI NATUREL

qui peut être donné sans inconvénient aux bébés les plus jeunes, alternativement avec le sein ou le biberon.

MM. les Docteurs sont priés de demander des échantillons gratuits à MM. G. MARÉCHAL et Cie, 29 bis, rue des Francs-Bourgeois.

Le XÉROFORME
 est le seul produit remplaçant avantageusement l'IODOFORME.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PA

OREZZ

PROPRIÉTÉ DU DÉPARTEMENT DE LA CO

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACI

La plus riche en Fer, Manganèse et Acide carb

sans rivale pour

Gastralgie, Fièvres, Chlorose, An

Et toutes les maladies provenant de

L'APPAUVRISSMENT DU SA

Chez tous les pharmaciens et marchands minérales. — Administr. : 3, r. Rossini, PA

Se méfier des contrefaçons. — Exiger l'étiquette

MORRHUINE PUY
 (Crème)

SIMPLE : le flacon, 4 fr. 50

Lymphatisme, Rachitisme, Scrofulose, Croissance, Anémie, Maladies du système osseux, nerveux, sanguin.

GAIACOLÉE : le flacon, 6 francs

Catarrhe, Emphysème, Bronchites, Adénites, Maladies des Bronches, des Poumons, Antiseptie organique

LA MORRHUINE simple } 23 gr. huile de foie de morue naturelle; 0 25 d'iodo-
 contient par cuillerée à soupe } pophosphite, 1 gr. de Malt émulsif digestif.

LA MORRHUINE GAIA- }
COLÉE contient par cuil- } 0 25 de carbonate de gaïacol neutre inod-
 lérée à soupe } (Duotol), 25 gr. de Morrhaine simple.

DOSE } Adultes une cuill. à soupe avant les repas, délayé
Mode d'emploi : } dans un peu d'eau ou de lait aromatisé
 café, rhum. (Enfants des cuill. à café.)

Dépôt à Tours : { **GUIBERT, FRANCK BOURZAT**, droguistes
 { **JAVILLIER**, pharmacien.

Dépôt à Paris : **PHARMACIE CENTRALE DE FRANCE.**

Echantillons, renseignements : **A. PUY**, pharmacien, **GRENOBLE** (Isère)

VALS

SOURCE LA

ALCALINE
 GAZEUSE
 INALTERABLE

REINE

DYSPEPSIE, GASTRO-ENTÉRITE DÉBILITÉ, Maladies du FOIE et des REINS TRÈS DIURÉTIQUE

Spéciale dans la **DIARRHÉE INFANTILE**

La **REINE** est facturée prix coûtant aux Médecins qui s'adressent à **M. CHAMPETIER**, Pharmacien à **VALS.**

ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

LYSOL

ÉCHANTILLON GRATUIT à MM. les Médecins qui en font la demande à la **SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU LYSOL**, 22 et 24, Place Vendôme, Paris.

Les Lettres de Gui Patin

NOUVELLE ÉDITION COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES, PUBLIÉE AVEC LA RESTAURATION DES TEXTES MUTILÉS OU SUPPRIMÉS, ET AUGMENTÉE DE NOMBREUSES LETTRES INÉDITES, DE NOTES BIOGRAPHIQUES, HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, ET D'UNE HISTOIRE DE PATIN ET DE SON TEMPS.

Par Paul TRIAIRE

Correspondant de l'Académie de Médecine, Lauréat de l'Institut.

LETTRE IX

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES EN CHAMPAGNE.

MONSIEUR,

Après vous avoir premièrement supplié de m'excuser si j'ay esté si longtemps sans vous escrire, je vous diray que la présente sera pour satisfaire finalement par escript au catalogue que m'avez par cydevant envoyé. Pour le seizième tome du *Mercure Français*, je vous l'envoyeray quand vous voudrez : il coute environ quarante sols. Toutes les œuvres d'Argentier (1) se trouvent in folio, en gros volume, dans lequel il y a plusieurs pièces qui ne se trouvent en nulle autre façon : quand il se trouve (car il est un peu rare) il se vend huit francs : *Enarrationes Valeriolæ* ne sont point si rares ; elles sont de 32 sols. Scaligeri (2) *patris multa sunt alia preter librum de Subtilitate : Nimirum Commentariū in libello Hippocratis de insomniis ; in Aristotelem de historia animalium, in folio ; in libros de plantis tributos Aristoteli* (3), 4 ; *ejusdem epistolarum liber ; de causis linguæ latinæ libri 13, 8 ; poeta omnia, 8*, qui est un volume plus gros que des épithetes ; *poetices libri 7, 8*, qui est un fort bon livre ; *Animadversiones in Theophras-*

1. Jean Argenterio (en français Argentier), né à Castel-Nuovo, en Piémont en 1513, mort à Turin en 1772. Fut successivement médecin à Lyon, à Anvers, à Naples ; professeur à l'Université de Mont-Réal, puis à celle de Turin. Doué d'un esprit subtil et d'un jugement solide, professeur profond et érudit, Argentier fut un des premiers et des plus puissants antagonistes de l'école de Galien. Ses œuvres complètes : *Opera omnia*, Hanoviae, 1610, in-fol. comprennent un livre : *de consultationibus medicis*, un autre : *in artem medicinalem Galeni*, un troisième ; *de erroribus veterum medicorum*, etc., etc.

2. Scaliger. Cf. sa note : Lettre du 2 août 1640.

3. Aristote, né à Stagyre, 384 avant Jésus-Christ, mort à Chalcis, 322 avant Jésus-Christ. Philosophe grec fondateur de la secte des Péripatéticiens et précepteur d'Alexandre le Grand. Fils de Nicomaque, médecin et ami de Amyntas II, roi de Macédoine. Dans l'œuvre colossale qu'a éditée ce grand philosophe et qui comprend presque l'universalité des connaissances humaines, les sciences physiques et naturelles occupent une place considérable. L'*histoire des animaux*, signalée par Patin et que les zoologistes de nos jours ne peuvent pas lire sans étonnement, est en dix livres. C'est un traité colossal d'anatomie générale, véritable code de la science dans l'antiquité et au Moyen-Âge. A l'histoire des animaux se rattache le traité « *des parties et de la génération des Animaux*. » Le traité des *Plantes*, également noté par notre auteur, contient d'intéressantes observations d'histoire naturelle. Barthélemy Saint-Hilaire a donné une traduction complète des œuvres d'Aristote. Th. Reinach, la première traduction de la République athénienne (1891). Cf. aussi la traduction de M. Haus-soulier (*Hautes Etudes* 1891), et les *Etudes critiques* de Ravaisson,

tum (1), in folio, qui est le plus rare ; *Oratio funebris in obitu filii Audeoti, 8 que quidem omnia esse censeo Scaligeri patris opera, non adeo reperta difficilia* : mandez moy lesquelles vous en desirez ; je les chercheray et marchanderay comme pour moy.

Le Lacuna (2) est fort icy rare en petit volume, mais il se trouve plus souvent en grand, fort beau : il peut valoir bien relié environ sept livres, ou un peu moins. Pour le Gesnerus (3) les plus beaux et meilleurs (qui est, doresnavant, fort rare), l'histoire des *quadruped. avib. piscib. serpentib.* et autres se trouve en trois grands volumes in folio avec une infinie quantité de figures : je sçais un homme qui en a un bien relié, et tout neuf, mais on ne le peut avoir de luy à moins de 32 livres ; luy en ayant déjà par plusieurs fois offert trente, pour un mien amy de Tours ; le mien me revient à plus de 35, et s'il n'est pas si beau : un libraire le vendroit 40 livres, comme il est ; ce sont de grands volumes, où la quantité de figures et leur beauté sont admirables, dans lesquelles toute l'histoire naturelle est comprise. Des œuvres de Paracelse (4) il s'en void peu

(*Essai sur la métaphysique d'Aristote*, 1837-40), et d'Edouard Zeller. (*Philosophie des Grecs*.)

1. Théophraste, philosophe grec, né à Lesbos en 371 avant Jésus-Christ, mort, — non à cent sept ans, — comme l'écrivit saint Jérôme à Népotien, mais à quatre-vingt-cinq ans. Disciple d'Aristote qu'il remplaça dans son enseignement au Lycée. A composé plus de deux cents traités parmi lesquels une *histoire des Plantes*, éditée par Wimmer, — Breslau, 1842, et le plus célèbre de tous, « *les Caractères* » qui ont servi de modèle aux *Caractères* de La Bruyère et dont une des meilleures traductions est celle de Stievenard, 1842, in-8°.

2. Lacuna André, né en 1499 à Ségovie (Espagne), mort en 1560. Etudia la médecine à Salamanque et à Paris où il reçut le bonnet de docteur. Médecin de Charles-Quint, il accompagna ce souverain dans les Pays Bas et à Metz. Il mourut à Anvers où il s'était fixé. Ce médecin a laissé d'assez nombreux travaux parmi lesquels, une vie de Galien et des traductions latines d'Aristote et de Lucien. Il est difficile de deviner quel est l'ouvrage dont veut parler Patin.

3. Gesner, Conrad, surnommé le Pline de l'Allemagne, né à Zurich le 26 mars 1516, mort dans la même ville, le 13 décembre 1565. Etudia la médecine à Paris, à Montpellier et termina ses études à Bâle où il se fit recevoir docteur ; se fixa ensuite à Zurich. Médecin original et doué d'une vaste érudition, il s'éleva au-dessus de la science de son temps. Deux siècles avant Recamier et Brandt, il appliqua l'eau froide au traitement des malades febriles. C'était, en outre, un naturaliste érudit qui a laissé des travaux importants sur l'histoire naturelle.

Les ouvrages cités par Patin sont intitulés :

Historia animalium liber primus, de quadrupedibus viviparis... Tiguri, 1651. — Basileæ, 1603, in-fol. *Liber secundus de quadrupedibus, de oviparis*. Tiguri, 1554, in-fol. — Francofurti, 1586, in-fol. *Liber tertius de avium natura*. Tiguri, 1553, in-fol. Francofurti, 1586, in-fol. *Liber quartus qui est de piscium et aquatiliū de animantium natura*. Tiguri, 1588, in-fol. *Liber quintus qui est de serpentium natura*. Tiguri, 1587, in-fol. ; Basileæ, 1621. Tous ces ouvrages ont été réimprimés à Francfort, en 1617-1620, en trois volumes.

4. Paracelse (Philippe Aurèle Théophraste Bombast de Hohenheim), né en 1493, à Einsidlen (canton de Schwitz), mort en 1534, selon Bayle, en 1541, selon Moréri, à Salzbourg. Après une jeunesse aventureuse, appelé à occuper à Bâle la chaire de chirurgie et de philosophie (1527), il rompit dans son enseignement avec les auteurs de l'antiquité et brûla solennellement leurs ouvrages. Ce réformateur que les uns ont considéré comme un fou, d'autres comme un homme de génie, fut peut-être l'un et l'autre, et si l'on rencontre dans

icy de tomes separez, et neantmoins, sont fort chers. Toutes les œuvres de Sylvius(1) en un volume in folio bien reliées vaudront sept livres pour le moins. *Erotiani Onomasticon* n'est pas tant rare, mais je n'en sçay pas le prix. Les œuvres de Veysser Aldrovandus (2), impression de Bologne, sont bien chères et bien rares : elles ont esté contrefaites à Francfort, encore n'en void on quasi point icy.

C'estoit un grand personnage qui a fort obligé le public, ayant despensé cent mil escus pour l'édition de ses œuvres, et neantmoins, estant devenu vieil et pauvre, apres tant de despenses, est mort miserable et presque de faim, *nihilque aliud, pro fama, quam de ingrata patria et posteritate vir dignissimus herculeis pene laboribus aucupabatur, nisi famem miser retulit.* — *Columna, de plantis* (3) est bien cher

son œuvre de nombreuses rêveries, des idées bizarres qui font demander, comme disait Darembert, s'il ne délirait pas en pleine santé, ou s'il ne rêvait pas en plein midi, on est forcé de reconnaître qu'on y trouve aussi la méthode et la philosophie qui régissent la chimie moderne.

Il a inauguré l'ère de la démonstration et de l'analyse chimique, et a donné, comme base à son système, l'étude approfondie de la nature. — Ses œuvres sont considérables. On a réduit à dix le nombre de ses écrits dont l'authenticité paraît démontrée. Les principales éditions sont celle de Strasbourg, 3 vol. in-fol. 1616-1618, et celle de Genève, 3 vol. in-fol. 1658. — Cf. les Derniers travaux sur Paracelse, Marx, *Zur Würdigung des Theophrastus von Hohenheim*; Gœttingue, 1842, in-4°. Cruveilhier, *Etude sur Paracelse*, 1857. Cabanès « *France médicale* », n° 24, 25, 26, 1894, in 4°. — Louis Durey, *Etudes sur l'œuvre de Paracelse, médecin hermétiste, astrologue, alchimiste, et sur quelques autres médecins hermétistes*, Arnauld de Villeneuve, J. Cardan, Cornélius Agrippa ». Paris, 1900, in-8°, 157 p.

1. Sylvius Jacques (Dubois), né en 1478, à Louvilly, village du diocèse d'Amiens, mort à Paris le 13 janvier 1555. Savant médecin du XVI^e siècle et un des premiers anatomistes de son temps. Prit ses grades à la Faculté de Montpellier où il fut immatriculé le 21 novembre 1529, à l'âge de cinquante et un ans. Bachelier la même année, il fut admis au doctorat l'année suivante. Revenu à Paris, il se fit inscrire à la Faculté et y subit l'épreuve du baccalauréat le 28 juin 1531, sous le décanat d'Hubert Cocquiel. Bientôt professeur de médecine au collège de Tréguier, il fut nommé par Henri II, professeur de chirurgie au Collège Royal, à la place de Vidus Vidius, qui se retira en 1548. Sylvius prit possession de sa chaire en 1550.

Sylvius a laissé de nombreux travaux qui furent réunis assez exactement par René Moreau et imprimés à Genève en 1530 en un volume in-fol. sous le titre suivant : *Jacobi Sylvi Ambiani Opera medica, jam demum in sex partes digesta, castigata et indicibus necessariis instructa. Adjuncta est ejusdem vita et icon, opera et studio Renati Moræi, doctoris medici Parisiensis.* — Sa réputation, qui fut immense, ne laissa pas, comme d'habitude, de lui attirer de nombreux adversaires. On l'attaqua pour ses relents et violents démêlés avec Vesale, contre lequel il avait défendu la doctrine de Galien. On lui reprocha sa sordide avarice qui paraît avoir été exagérée, et qui, entre autres aménités, lui valut, le jour de son enterrement, le distique suivant qui fut inscrit sur la porte de l'église.

« Sylvius hic situs est, gratis qui nil dedit unquam,
Mortuus, et gratis quod legis ista, dolet. »

2. Aldrovandi ou Aldrovandus (Ulysse), médecin italien, né à Bologne 1525, mort dans cette ville en 1605. Il consacra sa fortune et sa vie aux sciences naturelles, et, comme le dit Patin, se trouva dans l'indigence pendant sa vieillesse et mourut à l'hôpital de Bologne. A écrit cent et un traités, en treize volumes in-folio, consacrés pour la plupart à l'étude de l'histoire naturelle.

3. Colonna (Fabio), en latin *Columna (Fabius)*, d'une des plus anciennes familles d'Italie, né à Naples en 1567, mort en 1650. Se distingua surtout par de grands travaux sur la botanique, science vers l'étude de laquelle il aurait été entraîné par l'ardent désir de

et bien rare ; j'en ay veu quelquefois, mais je ne l'ay point achepté, *pretii gravitate deterritus* : je pense avoir céans tous les autres herbiers. Piso, *de morbis à serosa colluvie* (1), est un livre in-4°, assez bon, et curieux : il peut estre de 40 sols. Il est fils de celui qui a escript, *de Morbis curandis, etc.* (2), de sorte qu'on peut dire de luy, *docti patris docta proles*. Il fait encore imprimer un autre livre de Médecine que nous aurons bien tost. Il est fort honneste homme ; j'ay receu quelquefois de ses lettres. Je vous envoie une petite Satyre qui est icy de nouveau, où sont contenus quelques enigmes desquels l'explication serait longue à deduire icy. Le Roy est tousiours, et sera dit on, encore longtemps à Mets (3). Je vous prie de me permettre que Madame vostre femme, et Mr. Dacier trouvent icy mes tres humbles [baise] mains (4). Si vous m'excusez de ce que j'ay esté si longtemps à vous escrire, vous m'obligerez de demeurer à jamais, Monsieur,

Vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

Ce 12 Janv. 1632.

trouver un remède qui pût le débarrasser d'accès d'épilepsie dont il était atteint. Ceci est la tradition, mais il est probable qu'il avait surtout aussi de remarquables aptitudes pour l'histoire naturelle. A donné la description d'une centaine de végétaux inconnus jusqu'alors, a posé les vrais fondements de la philosophie botanique et a, le premier, établi de véritables genres dont ses prédécesseurs n'avaient fait que lui fournir l'idée. A laissé de nombreux ouvrages. Plummer lui a consacré cinq genres de plantes *Colonna*, de la famille des *personnées*.

1. Piso Carolus (Charles Lepois), Cf. Sa note. Lettre 17 août 1632.

2. Piso Nicolas (Nicolas Lepois) né à Nancy en 1527, médecin en 1578 du duc Charles de Lorraine. L'ouvrage cité par Guy Patin a pour titre : *De cognoscendis et curandis præcipue internis humani corporis morbis libri tres, ex clarissimorum medicorum, tum veterum, tum recentiorum, monumentis, non ita pridem collecti.* Francofurti, 1588, in-fol. — 1585, in-8°.

3. Ville forte d'Alsace-Lorraine, au confluent de la Moselle et de la Seille, à 350 kilomètres E. N. E. de Paris. Cette place était sous la domination française depuis 1552. Louis XIII s'y était rendu pendant les opérations de la campagne de 1631-1632.

4. Jean Dacier. Bacc. 1^{er}, 2^e, 3^e, 1579. Vesper, 7 juillet 1579. Doct. 14 juillet 1579. N'a pas été Régent, mais est cité, en 1589, comme agrégé au collège de Troyes. Son fils, Dacier (Nicolas), médecin du roi par quartier, faisait partie en 1614 du collège royal de Troyes. Il est probable que c'est de ce dernier dont parle Patin. — (*Guichet — Histoire de la médecine de Troyes, 1880.*)

LETTRE X

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES, EN CHAMPAGNE.

MONSIEUR,

J'ay reçu la vostre de la main d'un honneste homme, apothicaire de vostre ville, lequel m'a voulu délivrer la somme portée en vostre lettre, laquelle je n'ay voulu accepter, et vous prie de m'en excuser ; je ne pourrois sans crime prendre de vostre argent pour si peu de chose que mes visites, lesquelles je voudrois bien encor employées pour meilleur sujet en vostre endroit, en recompense de l'affection et amitié que m'avez tant tesmoignées depuis que j'ay l'honneur de vous connoistre. La g...erre serait trop grande et trop cruelle si les loups s'entremangeaient ; point que tout le moins entre amys, *liberalis artis liberalia debent esse opera* : je vous ay d'autres obligations, et cet office est le moindre de ceux que je voudrois vous rendre : c'est pourquoy je vous remercie, et Madame vostre mère aussi. J'ai bien sceu toute la malversation de Monsieur vostre frère, mais je n'ay peu y donner remède, ne m'ayant déclaré le mal qu'après qu'il a esté fait : il me pria de lui prester dix escus, pour vous achepter de la tapisserie, que cette somme luy manquait pour en faire le paiement entier, et qu'en ce cas là, luy aviez donné charge de s'adresser à moy pour me la demander : je luy respondis que j'estois tout prest à ce faire, mais qu'il me montrât la vostre par laquelle luy donniez telle charge ; ce qu'il me promit de faire ; puis incontinent, s'en revint, et se mettant à pleurer, me confessa tout l'abus, me priant choisir une heure de commodité pour aller ensemble chez M. Dacolle, et l'excuser envers luy : ce que je fis ; alors, M. Dacolle le reprit, mais fort malcontent, et se plaignant puissamment et scandaleusement de luy, tant pour ses deportemens, desbauches que paroles outrageuses envers les uns et les autres. On m'avoit adverty là-dedans, durant sa maladie, de ses façons de faire, et sans cela, luy eusse presté la somme qu'il me demandoit, mais quand il veid que j'en sçavois plus qu'il n'eust désiré, il m'en confessa une bonne partie. C'est dommage ; il est bien né, mais à cause de vous et de luy, je suis mary de le dire, je reconnois qu'il est bien desbauché, *utroque modo, et vino et venere*, à ce que j'en ay appris : je voudrois pouvoir contribuer quelque chose à son amendement, mais il y faut d'autres remonstrances que les miennes. Je prie Dieu qu'il s'en corrige.

Je me réjouis que Madame vostre femme se porte mieux, et souhaite fort que fasiez icy un voyage tous deux, afin d'avoir le moyen de nous entretenir à nostre aise. Je fus ces Pasques dernières en Picardie, voir mon

père et ma mère (1), où je menay ma femme et nostre petit garson (2), lesquels mon pere a retenus, et en suis revenu seul à cause des affaires qui me pressoient, *aderit in præ-senti cæliben agam vitam propè ut πικρος et άχρος quasi solus tristis*, encore que je n'ayme guere les Moynes. Je vous remercie de vostre bonne volonté. Messieurs Guérin, Baralis, et Moreau sont d'habiles gens : le premier m'a présidé en Cardinale (3) ; le second est fort mon amy qui hait bien la forfanterie arabesque, et les fourbes des Apothiquaires : il est Medecin de Mr. le Garde des Sceaux ; le troisieme a esté mon premier maistre, et duquel j'ay le plus appris du peu que je sçais en Medecine : il est aujourd'huy notre Doyen de charge. Quand vous avez veu le libraire Cottart, à Troyes, vous avez veu un des madrez et raffinez libraires de cette ville : il m'a parle de vous, et m'a dit qu'il avoit bien eu envie d'avoir un Avicenne (4) duquel luy aviez parlé : quand le verrez, si jamais il y retourne, *cave tibi tanquam à viro callidissimo et πικροεργατω* il est bon garson, mais il est bien fin et rusé. Il n'y a rien icy de nouveau ; le Roy est à S. Germain, avec toute la

1. Son père s'appelait François Patin. Il était avocat et intendant de Gaspard de Monceaux d'Auxi. Sa mère, d'une bonne famille d'Amiens, était Claire Manessier, fille d'un Jean Manessier, qui fut échevin de la ville d'Amiens en 1592-93 et pendant l'occupation espagnole. La lettre XV nous apprend qu'il mourut le 12 avril 1632. Cf. Les autres lettres de notre auteur du 13 juin 1644 et du 4 février 1672. Voir aussi Vuilhorgne, un des meilleurs et des plus zélés biographes de Patin : *Gui Patin, sa vie, ses enfants, ses relations dans le monde des médecins et des littérateurs*, 1898.

2. Robert Patin. Cf. Note et Lettre du 20 mai 1632.

3. C'est à-dire « à ma thèse cardinale ». Cf. la lettre du 14 mars 1630.

4. Avicenne, célèbre médecin et philosophe arabe, né à Bochara (Perse), en 980 (370 de l'hégire), mort à Ispahan, en 1036 (428 de l'hégire). L'empire de sa doctrine sur la médecine du XVI^e siècle fut immense et pendant longtemps les *Canons* furent la base de l'enseignement médical dans les Ecoles, aussi bien en Europe, qu'en Asie. Cependant sa science, comme celle des anciens auteurs arabes, est bien surfaite, et est empruntée aux écrivains grecs. Quant à la théologie et à la jurisprudence, elle se rattache au Koran.

Patin n'aimait pas Avicenne. Dans sa fameuse plaidoirie de 15 mars 1647 contre les Pharmaciens dont le résumé fut inscrit par Perreau dans les *Registres commentaires*, il s'exprimait ainsi sur son compte :

« J'ai traité Avicenne de fripon, surtout en tant que pharmacien ; la plupart lui contestent, non sans raison, le titre de médecin et disent qu'il a été seulement un malencontreux et infortuné plagiaire d'un médecin quelconque. Joseph Scaliger, homme d'une incomparable érudition, l'appelle dans ses lettres : *Medicinæ insignem negatorem* et j'ajoute qu'il fut en outre un imposteur effronté pour ne point dire un bourreau et un exécuteur : comme preuve je dirai qu'il n'entend saigner les malades qu'après l'apparition des signes de coction, erreur non seulement pernicieuse, mais encore mortelle, ainsi que la raison et l'expérience le prouvent... »

Les travaux d'Avicenne sont considérables et ont paru sous le titre : *Opera omnia* ; Venetiis, 1484, in-fol. 1492, in-fol. 4 vol. avec les *explications de Gentilis, de Foligny* ; Lugduni, en 4 vol. avec les *éclaircissements de Jacques de Partibus*. Mais il existe d'autres éditions plus ou moins complètes et de traités séparés.

Le plus fameux de ses écrits est le « Canon ». Le Canon de la médecine ou « *Canon medicinæ* » « *Kitab el Kanuni fi-t-tibbi* » est divisé en cinq livres : l'anatomie et la physiologie, la matière médicale, les maladies, les fièvres, les remèdes et les antidotes. Cet ouvrage a été imprimé en arabe sur le manuscrit de la biblio-

cour. On travaille au procez du. Mareschal de Marillac (1) duquel le bruit commun est qu'il n'en mourra pas. Je vous prie de présenter mes très humbles [baise-] mains à Madame vostre femme, Madame vostre mere, Monsieur Dacier; et vous, de me croire, Monsieur,

Votre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 27 Avril 1632.

LETTRE XI

A. MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE
A TROYES, EN CHAMPAGNE.

J'ay reçu la vostre dont je vous remercie. Quant à la mienne que le marchand de bezoard vous a rendue, il faut qu'elle ait esté ouverte, car je l'ay cachetée à l'ordinaire et comme est la présente. Depuis ce temps-là un honneste homme m'est venu voir, nommé M. Blampignon (2) qui m'a rapporté, selon vostre mandement, les douze livres, avec charge expresse de vostre part de me les faire prendre en cette substance, ou en une autre: Ce que j'ay fait,

thèque de Florence (n° 215 du Catalogue d'Assemani), à Rome, en 1593, 4 vol. in-fol., ordinairement reliés en un seul (très rare). Les traductions latines sont très nombreuses. D'après Choulant, on n'en compterait pas moins de vingt-neuf. A été souvent traduit en hébreu. Cf. Choulant, *Handbuch der Bücherkunde für die deltere Medicin*. Le dernier travail qui ait été consacré à Avicenne est une œuvre de M. Carra de Vaux, lue en 1900 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. Barbier de Meynard. L'auteur a fait ressortir dans ce travail les divers aspects de cette originale figure, et a étudié, tour à tour en Avicenne, le philosophe, le médecin, le lettré et surtout le poète.

1. Louis de Marilhac, frère du garde des sceaux de ce nom, lieutenant de cheveu-legers sous Henri IV, ambassadeur en Italie, en Lorraine et en Allemagne, 1611, 1616, 1620, lieutenant général des Trois Evêchés et gouverneur de Verdun en 1625, maréchal de France en 1629.

Compromis à la journée des Dupes, il fut arrêté à l'armée d'Italie qu'il commandait avec Schomberg et La Force, emprisonné et transféré à Rueil — où il fut condamné à mort — contrairement aux prévisions de Patin le 8 mai 1632. Tallemant raconte que Chateaufort qui présidait la Commission qui le jugea se réconcilia avec le cardinal par cet arrêt. « Je ne croyais pas, aurait dit Richelieu, qu'il y eust de quoy faire mourir M. de Marilhac; mais Dieu donne des connaissances aux juges qu'il ne donne pas aux autres hommes. Il faut croire qu'il étoit coupable, puisque ces Messieurs ont condamné ». *Les Historiettes de Tallemant, édition de Monmerqué et Paulin Paris*. T. 1. p. 3. — Techener, 1862. Le Maréchal de Marilhac fut exécuté sur la place de Grève, à Paris, deux jours après son jugement.

2. Médecin de Troyes, inscrit au Collège des médecins de cette ville en 1635. (*Guichet, op. cit.*). Syndic du Collège en 1641. Voir plus loin l'intéressante lettre du 26 avril 1641 qu'il reçut en cette qualité de Gui Patin.

voyant que vous le desirez ainsy : *non tamen tam specie remunerationis quàm spe fiduciæ: non debebatur illa mihi, ast hanc ego tibi debeo*. Je vous en remercie avec affection, et madame vostre mère pareillement. *Quod spectat ad uxorem, eam duxi a quadrienno (1) ex quo duo suscepi filios, quorum prior tres natus annos vivit; posterior vero parum apud nos vixit, ut pote qui 64 ætatis die, immilis et inclementi cholera morbo cum frequenti spasmo occubuit, cujus in horas dulcis recordatio mæstum me dolentemque efficit. Prior dicitur Robertus (2), posteriori vero nomen erat Carolus (3)*. Le second estoit en nourrice: le premier ma femme l'a nourri tout du long; je prie Dieu qu'il croisse avec sa bénédiction, afin qu'il soit quelque jour honneste homme, et qu'il soit capable de rendre service à vous et aux vostres: il est bon petit garçon et bien éveillé. Quand vous prîtes la peine de me venir voir céans, ma femme estoit avec sa mère, en leur maison des champs, qui est à Cormeilles (4), maintenant elle est chez mon père en Picardie. Je ne manqueray pas, quand elle sera de retour de luy tesmoigner vostre bonne affection, et vous en remercie. Pour les moines, ils ont fait à moy (*sic*) je ne trouve pas trop bons les meilleurs, s'ils ne sont très sçavants. Il y en a qui définissent *μωωωωωω quasi μωωωωωω et ἀλγος, quasi solus tristis solus vivens in solitudine et solitudine*: d'autres, *quasi μωωωωωω ἀλγος, quasi dolor perpetuus*, parce que le peuple, voire le monde mesme, a esté en perpetuelle douleur depuis que les moines ont mis le nez dans ses affaires. La liberté philosophique des médecins les empesche de beaucoup aimer telle sorte de gens, et vous en aymer tant mieux que nos deux genies s'y rencontrent esgalement. Cottard est un camus assez rusé. Pour un Duret sur les Coaques (5), je vous en enverray un quand vous voudrez. L'Avicenne des Juntas est un livre à garder, si les annota-

4. Elle s'appelait Jeanne de Jeanson. Patin l'épousa le 10 octobre 1628. Voir sa note: *Lettre du 13 juin 1644*.

2. Robert Patin. — Baptisé à Paris le 11 août 1629, il eut pour parrain Robert Miron « ambassadeur pour sa majesté en Suisse » et fils de ce Miron qui fut médecin de Charles IX et père du Président Miron qui devait devenir le voisin et l'ami de Guy Patin, et pour marraine, Suzanne de Monceaux d'Auxi, femme de Fontenay-Mareuil, ambassadeur en Angleterre. Robert épousa Catherine Barré en juin 1660. Nous suivrons les événements de sa vie au cours de la correspondance de son père. Voir pour les enfants de Guy Patin la lettre de celui-ci et la note du 13 juin 1644.

3. Charles Patin, son second fils, baptisé le 18 novembre 1631, mort du choléra à l'âge de 64 jours.

4. Le manuserit porte Corbeil. Les anciens éditeurs — sauf Reveillé-Parise — ont reproduit fidelement cette erreur de la plume de Patin. C'est Cormeilles qu'il a voulu manifestement écrire. Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise), qui doit sa notoriété aux lettres de notre auteur, est situé au delà d'Argenteuil, à trois heures environ de Paris. C'est là, comme il le dit, qu'étoit la « Maison des champs » des parents de Jeanne Jeanson. Voir la lettre de Patin à Spon du 30 janvier 1652. Voir aussi la lettre de Chereau sur Cormeilles à Maximin Legrand, in *Union médicale* du 1^{er} septembre 1864.

5. « *Hippocratis magni Coacæ Prænotiones. Opus mirabile in tres libros distributum.* » Parisiis, 1588, 1621, 1658, in-fol. C'est le plus

vend en sa nouveauté six livres. Le *Sanctorius in artem Galeni*, en parchemin, in quarto, peut valoir quarante sols; mais je prise davantage son austre livre intitulé : *Methodus vitandorum errorum*, qui est de cinquante sols, ou environ. Je ne manqueray de vous chercher le *Piso, de morbis a serosa colluvie* (1), et l'auray dès demain, s'il se trouve en la rue Saint Jacques; envoyez le prendre icy quand vous voudrez. Je vous bayse les mains, et à madame vostre femme et suys, Monsieur, vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 17 Août 1632.

Je crois que vous scavez bien la mort du surintendant d'Effiat (2). Le Roy est à Fontainebleau, qui s'en va en Languedoc pour la rebellion de M. de Montmorency (3).

dant le titre d'historiographe de France. Il publia ensuite *l'histoire générale de France*. Le 1^{er} volume parut en 1631, les autres en 1624, 1630, 1635 et 1643, cinq volumes in-folios. — Le volume qui contient les règnes de Henri IV et de Louis XIII, que signale Patin dans sa lettre, lui attira une vive réclamation de la part de Bassompierre et de Mathieu de Morgues, aumonier de Marie de Medicis, qui l'accusèrent d'ingratitude envers la reine de Navarre, de vénalité et de basse flatterie envers Richelieu. Il est certain qu'il parla sans ménagements, après sa mort, de la Reine de Navarre dont il avait été l'obligé, pendant sa vie. Il est également certain que le Cardinal de Richelieu revit les feuilles des deux derniers règnes de l'Histoire générale de France « où on ne manque pas de le bien flatter » (Cf. *Moreri*.)

1. Le titre de cet ouvrage est : « *Selectiorum observationum et consiliorum de proteritis hactenus morbis, effectibusque proter naturam ab aqua, seu serosa colluvie et diluvie ortis, liber singularis* ». Ponte ad Monticulum, 1618, in-4.

Le Pois (Charles), plus connu sous le nom de Carolus Piso, célèbre médecin lorrain né à Nancy en 1563. Il était fils de Nicolas Lepois, qui fut un des plus célèbres médecins du xv^e siècle. Après de brillantes études au Collège de Navarre, il vint à Paris où il étudia la médecine sous Louis Duret, Simon Piètre et Michel Marescot. Il fut bachelier en 1588, licencié en 1590; mais, trop pauvre pour payer son bonnet de docteur, il retourna en Lorraine où il devint médecin consultant de Charles III, puis du duc Henri III qui créa sur ses sollicitations, la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson dont il le nomma le Doyen. Vint prendre le bonnet de docteur à Paris le 14 mai 1598.

Un siècle avant Willis, Le Pois professa que l'hystérie devait être rangée parmi les affections convulsives et avait, par conséquent, son siège dans l'encéphale. Sa thérapeutique est remarquable par sa simplicité à une époque où l'art de guérir était un réel assemblage de recettes bizarres. On a extrait de son ouvrage quelques observations choisies qui furent imprimées chez *Elzevir* en 1632, sous ce titre de : *Piso enucleatus*.

2. Antoine Coiffier, dit Ruzé, marquis d'Effiat de Chifty et de Lonjumeau, né en 1581, mort le 27 juillet, 1632.

En 1616, 1^{er} écuyer de la grande écurie, capitaine des chevaliers légers de la garde royale en 1617 et chevalier des ordres en 1620. En 1624, il négocia à Londres, le mariage de la princesse Henriette de France avec Charles I^{er}, fut nommé surintendant des finances en 1626 et maréchal de camp en 1628; se distingua aux combats de Veillane, de Carignan et de Saluces, et fut enfin nommé maréchal de France le 1^{er} janvier 1631. Mourut l'année suivante à la tête de l'armée d'Alsace au moment où s'ouvrait la campagne de 1632.

Tallemant des Réaux a consacré une historiette au Maréchal d'Effiat. (*Op. cit.* Tome II, p. 8.)

3. Henri II, duc de Montmorency, né à Chantilly en 1595, amiral de France en 1612, Maréchal de France en 1629, Lieutenant général des armées du roi dans le Piemont, en 1630. Vaincu et fait prisonnier par l'armée royale à la bataille de Castelnaudary, il fut condamné à mort et exécuté à Toulouse en 1632.

LETTRE XIII

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES, EN CHAMPAGNE.

MONSIEUR,

Je vous demande bien humblement pardon si je ne vous ay fait responce à vos deux dernières plus tost que je n'ay fait; de quoy j'espère que vous m'excuserez aysément, veu que j'en ay commis le crime, *nec negligencia aliqua, nec contempta, sed dulcedine cessationis et fiducia amoris*: quantité d'affaires m'ayant diverti aux champs et à la ville tout l'automne passé; joint, qu'outre le désir que j'avois de vous confirmer le service que je vous ay voué, je n'avois rien à vous mander qui fust digne de vous interrompre de vos bonnes affaires. Je vous remercy de l'avis que m'avez donné de la conférence de Surenne, je l'ay maintenant (1): M. Du Laurens, conseiller à la cour et neveu de l'anatomiste me l'a donnée (2). J'ay céans toute l'histoire de M. de Thou (3), en quatre volumes en latin, in-fol. mais je vous assure que telle conférence ne s'y lit que fort brièvement descripte, et assez dissemblable à l'autre. Les Opuscules de Ranchin (4) en blanc ne valent au plus que trente cinq sols.

Monsieur vostre frère m'a fait l'honneur de me venir voir, qu'y m'a rendu la vostre, et m'a réellement tesmoigné qu'il est habile homme pour les diverses choses desquelles avons traité le peu de temps qu'avons esté ensemble. Je n'ay peu encor l'aller visiter en son logis, ne me l'ayant

1. C'est à Suresne qu'avait eu lieu la conférence à la suite de laquelle Henri IV abjura le protestantisme.

2. Le Du Laurens dont parle ici Guy Patin était fils du plus jeune des frères d'André Du Laurens. Le célèbre anatomiste qui jouissait d'un crédit illimité auprès de Henri IV, le fit nommer conseiller au Parlement. Voir la note d'André Du Laurens : *Lettre du 6 septembre 1649*.

3. De Thou (Jacques-Auguste), né à Paris le 8 octobre 1553, mort, dans la même ville, le 7 mai 1617. Président à mortier (1595) et historien; son histoire parut en 1603 sous le titre : « *J. A. Thuani Historiarum sui temporis pars prima* »; Paris, 1604, in-fol. et 2 vol. in-8°. Elle est écrite en latin et s'étend de 1545 à 1560. En 1605, 1607, 1608 parurent la seconde, la troisième et la quatrième partie de cet ouvrage (1560-1584). La dernière partie (1584-1607) ne parut qu'après sa mort. (Orléans [Genève] 1620). A été traduite en français en 1734, 16 vol. in-8. Sainte-Beuve fait remarquer avec raison que la rédaction en latin de la grande Histoire de De Thou « infirma le succès de cet ouvrage au lieu de l'augmenter » et il blâme le « travers de latinisme prolongé auquel obéirent tant de grands esprits aux xv^e et xvii^e siècles. Cf. Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*. T. III, p. 253.

4. *Opuscula medica utili jucundaque rerum varietate referta*, Lugduni, 1627, in-4°. Ranchin, né en 1564, à Montpellier, docteur de cette Université en 1605, fut chancelier de la Faculté en 1612, et premier consul de la ville en 1625. Pendant son consulat, il eut à combattre comme administrateur et comme médecin l'épidémie de peste qui ravagea la ville en 1629. Ce fut pour lui l'occasion d'écrire un traité de la Peste qui comprend l'histoire de l'épidémie de Montpellier. Il mourut en 1641. (Astruc. *Mémoires pour servir à l'Hist. de la Faculté de Médecine de Montpellier*. Paris, 1767).

pas voulu enseigner. Je vous remercie de l'avis que m'avez donné de celui qui a écrit contre M. Moreau : j'en conférerai avec lui et vous écrirai par cy-après plus amplement. Nous avons un nouveau doyen, nommé M. Boujonnier, fort honnête homme, et de notre bon pays de Picardie, lequel fera bientôt imprimer le catalogue des docteurs vivants de notre école, que je ne manquerai de vous envoyer tout à l'heure, et autre chose aussi s'il se présente. Les trois tomes de la pratique de Sennertus se vendent ; on travaille à achever trois autres pièces de lui savoir : *De febribus* (1), *de consensu Chymicorum* (2), et le quatrième de sa pratique, qui est *De morbis mulierum et infantium*, tout nouveau apporté d'Allemagne, dédié à la Reine de Suède. J'ai vu ici un petit libraire de Troyes avec Cottart, qui m'a fait reproche en riant que je vous avais mandé que le Sanctorius in Gal. (3), ne valait que quarante sols, vu que dans Lion, il lui coustait davantage : je m'offris de lui faire bailler tout ce qu'il y en avait à Paris, à trente cinq sols pièce, et me moquai de lui : *Lucriones istos improbos probè novi*. Cottart et lui valent autant l'un que l'autre, il s'en faut desfier quand on s'en approche. Le Roy est à Versailles ; la Reine n'est pas encore arrivée de Languedoc. M. le Cardinal y est malade d'un abcès, ce dit on, au fondement ; Monsieur, frère du Roy est à Bruxelles (4). Pour tout livre nouveau, il n'y a que la vie de Henri IV, in-fol., par du Pleix. Je vous baise les mains, et suis, Monsieur, votre très humble et affectionné serviteur.

Ce septième décembre 1632.

PATIN.

1. « *De febribus libri quatuor* ». Un des meilleurs ouvrages de Sennert. L'édition dont parle Patin est celle de Paris, 1633.

2. Le titre est : « *De consensu et dissensu Galenicorum et Perepatetorum cum chymicis*. — C'est aussi l'édition de Paris 1633. Dans cet ouvrage, Sennert s'attache à concilier la théorie chimique avec la doctrine de Galien qui jusqu'alors avaient été opposées l'une à l'autre.

3. *Commentaria in artem medicinalem Galeni*. Venetiis, 1613-1630. L'édition de 1632 venait de paraître à Lyon, in-4°.

Sanctorius né en 1561 à Capo d'Istria (Italie), professeur à l'Université de Padoue en 1611, mort à Venise, en 1636. A laissé de nombreux travaux dans lesquels il montre un esprit judicieux et observateur. Dans sa pratique, il fit preuve d'une ingéniosité remarquable. Le premier il appliqua le thermomètre à la détermination du calorique du corps dans les maladies, et le premier aussi, il inventa un instrument pour mesurer les différences des battements du pouls chez les malades.

4. Les déplacements de ces importants personnages se rattachaient aux événements dont le Languedoc venait d'être le théâtre : la folle rébellion de Gaston d'Orléans, frère du roi et du duc de Montmorency et la bataille de Castelnaudary (1^{er} septembre 1632). Louis XIII, après avoir parcouru la province pour y rétablir son autorité, et suivi le procès et la condamnation de Montmorency, était reparti pour Versailles le lendemain de l'exécution de celui-ci. Le duc d'Orléans ne se sentant pas en sécurité entre les mains de son frère, malgré « l'arrangement » qu'il avait conclu avec lui s'était réfugié à Bruxelles. Quant à Richelieu, il avait, de son côté, quitté Toulouse et s'était

LETTRE XIV

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES, EN CHAMPAGNE.

MONSIEUR,

J'ai, Dieu merci, vu, en cette ville, M. votre frère, qui a pris la peine de me venir voir par plusieurs fois ; je me fusse réputé bien honoré de l'aller voir chez lui, comme j'eusse fait, mais il a si peu séjourné ici, que je n'ai pu m'acquiescer de ce devoir, duquel je vous prie tous deux de m'excuser. Il m'a suffisamment montré par sa conférence qu'il étoit très habile homme, et qu'il étoit bien plus encore que vous ne m'aviez mandé. C'est de lui que je puis dire à bon droit ce que Cicéron disoit à Atticus (1) du livre de Varron (2) : *Is est mundus doctrinæ et thesaurus eruditionis locupletissimus* ; ou bien, *ut cum Eunapio Sardiâno loquar* (3), *vivens Musæum et spirans bibliotheca, omni scientiarum genere refertissima*. Je regrette bien bien qu'il est parti si tost de cette ville, sur

dirigé sur Bordeaux, ramenant avec lui la Reine qui avait accompagné Louis XIII pendant son voyage. C'est à Bordeaux que le Cardinal fut gravement malade. Atteint d'un abcès « au fondement », il éprouva de graves accidents dysuriques ; un moment sa vie sembla en danger, et il dut s'aliter. Ce fut un chirurgien, maître Jean de Mingelousaulx qui le sauva et le mit en état de continuer sa route. Ce chirurgien se servit de *bougies canulées* de son invention, au lieu d'algales. La première bougie « passa doucement et son Eminence fut sauvée ». Cf. *La Grande Chirurgie* de Guy de Chauliac, Traduction de Mingelousaulx (1672).

Nous avons en outre sur la maladie qui retint le Cardinal à Bordeaux, sa lettre à Bouthilier, datée de cette ville, le 13 novembre 1632.

Depuis ma lettre écrite, je vous dirai en un mot que le mal est le même que le roy eut à Lyon, avec cette différence toutes fois que là où l'aposthume survint à la fièvre, la fièvre est survenue à mon aposthume. Il est vrai que la fièvre ne me tient pas toujours et me donne quelques relâches. J'attends la supuration de l'abcès, à quoi les médecins employent tous les remèdes que l'art leur enseigne pour parvenir à ceste fin.

Quant à ma suppression d'urine, il s'est trouvé un chirurgien, en ceste ville, qui a un secret admirable : Avec de la bougie de cire canulée, il m'a fait vider maintenant toute l'urine qui étoit dans la vessie qui me tuait, et qui me donne un soulagement indécible. J'espère que cela mettra le Roy hors de peine...

Le Card. de Richelieu.

Mais les soins de Mingelousaulx ne suffirent pas, et une lettre de Charpentier adressée le 22 novembre à Bouthilier nous apprend qu'on dut faire venir de Paris « M. Mesnard et un autre chirurgien, le plus expert et le plus fidèle qu'il pourra trouver ». Un passage *chiffé*, exclut Juif qui, « comme nous le savons, est à Monsieur ». Juif étoit un chirurgien célèbre du temps. Cf. Avenel : *Lettres, instructions diplomatiques, et papiers d'Etat du Cardinal de Richelieu*, Tome IV, p. 402, 403.

1. (Atticus Titus Pomponius), chevalier romain, né l'an 110 avant J.-C., mort en 33 avant J.-C..

2. Marcus, Terentius Varro, polygraphe romain, né à Reate en Salerne, vers 114, mort en 26 avant Jésus-Christ.

3. Eunapius, né à Sardes en Lydie au IV^e siècle — philosophe et médecin. Exerça la médecine en Lydie. Écrivit une vie des philosophes éditée plusieurs fois et réimprimée par Didot, dans sa bibliothèque grecque. Voir les recherches de Cousin sur Eunape dans ses « Nouveaux fragments ».

l'espérance que j'avois de bien amender mon ignorance par sa conversation. Quand il prit la peine de me dire adieu, je luy donnay, pour vous rendre, un arrest de la Cour de parlement pour le procez qui avoit esté grande ntre les apothiquaires et espiciers de cette ville (1). Maintenant je vous envoie deux austres pièces ; sçavoir le catalogue des docteurs de nostre eschole, nouvellement imprimé avec un autre petit livret qu'on a mis en jour que depuis huit jours, et que l'auteur m'a donné dans le premier jour de l'an passé, auquel j'en demandey en second pour un de mes amys, vous entendant. Vous verrez au catalogue le nom de M. Mallet (2) effacé, qui mourut ici le 28 décembre 1632. Pour le petit livret de M. Mantel (3), il est plus curieux pour sa rareté, que nécessaire ni utile pour ce qu'il contient : estant un pur acte de flatterie envers quelques particuliers, lesquels je confesse bien estre dignes de louanges, comme d'habiles et sçavants hommes, que j'honore beaucoup, mais aussy qui mesritent d'estre autrement loués et en meilleur endroit et de meilleure sorte. Mais *quisque suos patimur manes* ; et sçavez bien aussy que *stulto unicuique suo, more licet insanire*. Pour vostre libraire de Troyes, il me dit devant Cottart que j'avois estrangement loué ledit Cottart en ma lettre que je vous avois envoyée, et ledit Cottart le sçavait déjà bien, disant ledit libraire que vous lui aviez montré ma lettre. Je leur respondis à tous deux que je vous avois mandé comme à un amy, que Cottart estoit bien fin, et quand il ne trompoit point, ce n'estoit que faute d'occasion, et non de bonne volonté ; mais le tout en riant, etc. Mais, je ne veux plus parler de ces gens là qui troublent la feste et la joye de nos entretiens : *habent sibi res suas lucriones istis sordidissimi* : c'est assez que nous sachions nous garder d'eux qu'ils ne nous trompent. *Quod spectat ad consilium de dysenteria Zachariæ Tonnellier*, si vous le jugez digne d'estre imprimé, je tascheray de trouver quelque occasion pour ce faire, et vous le manderay alors, attendant laquelle vous le garderez s'il vous plaist. Nous avons eu un Tonnellier, mais il ne s'appelloit pas *Zacharias*. Je voudrois avoir vu ce que dites de

1. Ce procès commença en 1629. Il avait pour but d'interdire aux épiciers la préparation de toute espèce de drogues. — De 1629 à 1632, il y eut arrêts sur arrêts — décisions sur décisions ; enfin, par l'arrêt définitif du 27 novembre 1632, le Parlement autorisa les épiciers à conserver les objets qui formaient les deux premiers chefs de la contestation, c'est-à-dire les drogues simples et les drogues composées, foraines. Comme exemple de drogues simples, l'arrêt indiqua la rhubarbe, la casse, le sené, la manne, l'agarie, le turbith, — de drogues composées, la thériaque, le mithridate, l'alkermès et l'hyacinthe.

L'arrêt déterminait les préparations que les épiciers peuvent préparer, les autres restant réservées aux apothicaires.

2. Mallet (Francisci). Bacc. 1623. Vesper, 4 juin 1625. Doct. 12 juin 1625. Pastel, 20 novembre 1625.

3. Jacques Mentel, né en 1597, à Château-Thierry, mort à Paris en 1671. Reçu docteur en 1632, il professa la chirurgie et depuis 1647, l'anatomie : Mentel a publié entre autres ouvrages : « *Epistola ad Pecquetum de nova illius chyli secedentis a lactibus receptaculis notatione* » Paris, 1651, in-4.

abditis morborum causis, et de la mort de M. Rondelet (1), d'Adrian le Tartier (2) : estant chose que je n'ay jamais vue. Je vous pry de présenter mes très humbles baise-mains à M. vostre frère, et à M. Dacier le bonhomme. On travaille icy au traité de Sennertus, *De consensu* : après lequel on imprimera sa physique. On imprime aussy son quatriemesme livre de pratique, qui est dédié à la Reyne de Suède, et de *morbis mulierum et infantium* ; on réimprime aussy, sur une copie nouvellement augmentée et reveue par l'auteur, son traité *de febribus* : lesquels tous je vous conseille d'avoir, dès qu'ils seront achevés, non pour la bonne pratique qui y soit, mais seulement à cause de la grande quantité de questions qui y sont agitées. Pour Dupleix, il travaille présentement à l'histoire du Roy Louis XIII, nous ayant donné en un petit in-folio à part depuis six mois, celle du feu Roy Henry IV, tout le surplus de l'histoire se trouvant en trois austres volumes in-folio, d'assez juste grosseur, qui plaist aux uns, et desplaist aux autres, comme sont la plupart des historiens. On traduit icy l'histoire latine de M. preysident de Thou, de laquelle il y aura six volumes en françois. Le Roy est allé à Dourdan (3) où doit arriver demain M. le cardinal de Richelieu que l'on amène du Poitou en litière. Quant aux livres d'Italie, je désirerois fort d'en recouvrer un petit, fait par Epiphanius Ferdinandus (4), lequel je crois estre in-8° dédié au Pape Paul V, si je ne me trompe (5). Il traite *περι μακροῦ Βιαιτητος*, de *vitæ longitudine* ; je voudrois l'avoir bien payé et le tenir. Il y a aussy un autre petit nommé *Lud. Septalii, Animadversionum et cautionum Medicarum, libri*

1. Rondelet, né à Montpellier en 1507, mort en 1566. Docteur de la Faculté en 1537. Professeur en 1545, il fut élu chancelier en 1556. Il est difficile de savoir à quelles circonstances de sa mort se rapporte le propos de Guy Patin. Il mourut chez un magistrat d'Albi dont il étoit allé voir la femme malade, quoiqu'il fut souffrant lui-même. On lui doit, entre autres travaux, un ouvrage sur les poissons, c'est son œuvre la plus importante. « *De piscibus marinis libri XVIII, in quibus veræ piscium effigies expressæ sunt*. Lugduni, 1554, in-fol.

2. Le Tartier, Adrien, médecin champenois, exerça la médecine à Chaumont, en Bassigny. On ignore les dates exactes de sa naissance et de sa mort. Il a laissé un petit ouvrage curieux et recherché, publié seulement avec les initiales de son nom et déjà rare du temps de Guy Patin, qui dit ne l'avoir jamais vu. Cet ouvrage a pour titre : « *Pro-menades printannières* de A. L. T. M. C. (ces deux dernières lettres signifient médecin champenois). Paris, Guill. Chaudière, 1586, in-16. Il renferme 70 discussions sur des sujets de médecine, traités dit Grosley, avec un ton d'entrain et de gaieté étranger aux médecins du temps.

3. Dourdan. Petite ville sur l'Orge, aujourd'hui chef-l. d. e. du départ. de Seine-et-Oise, à 25 k. N.-E. de Rambouillet.

4. Ferdinandus Epiphanius, né à Messagna, près d'Otrante, le 2 octobre 1569, mort en cette même ville en 1638, fut reçu docteur en philosophie et en médecine le 24 août 1594, à Naples.

Il a laissé un grand nombre de travaux. L'ouvrage dont parle Patin a pour titre : « *De Vita proroganda, seu, juventute conservanda et senectute retardanda*. Neapoli — 1612 — in-4°.

5. Paul V. (Camille Borghèse), né le 12 septembre 1552, à Rome, mort dans la même ville le 28 janvier 1621. Elu pape le 16 mai 1605 pour succéder à Léon XI.

duo. Patavii, apud Paulum Frambottum, in-8°, 1630. J'aimerois mieux ces deux petits là que d'autres plus gros, *cum magnus liber sit magnum malum*. Si pouvez avoir ces deux-là pour moy, je m'en tiendray tant plus obligé à vous, en espérance de vous servir, en rescompense de tout mon pouvoir en toute sorte d'occasion, comme estant à jamais, Monsieur, vostre très humble et très affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 4 janvier 1633.

LETTRE XV

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES, EN CHAMPAGNE.

MONSIEUR,

Je vous remercie des deux lettres que m'avez depuis peu envoyées; la première desquelles fut apportée céans tandis que j'estois en Picardie, où j'estois allé rendre les derniers devoirs à mon père (1), qui y mourut mercredy dernier, 12 de ce mois. Je reçeus moy-mesme la seconde, mettant pied a terre du dit voyage, laquelle me servit de consolation dans le regret que j'avois d'un si malheureux voyage, qui ne fut pourtant que de quatre jours, pour les grandes affaires qui me rappeloient de deçà. J'ay pareillement reçu le paquet de M. Augenot, que je fus hier au matin chercher chez M. Barat, mais il ne devoit arriver qu'hier au soir, comme il fit dans le coche; j'y fusse retourné aujourd'huy à quelque heure, mais il m'a prévenu, m'ayant luy-mesme apporté d'assez matin vostre paquet, duquel je vous remercyé bien humblement, et monsieur vostre père aussy, duquel à vostre première, je vous pryé me mander si je puis avoir esperance de lerevoir quelque jour en cette ville, désirant encor apprendre de luy beaucoup de particularités, que peu de gens savent bien comme luy. Quant au dispensaire (2) duquel est fait

1. Cf. Pour François Patin, père de notre auteur, sa note : *Lettre du 27 avril 1632*. La lettre ci-dessus nous apprend qu'il mourut le 12 janvier 1632.

2. Ouvrage comprenant la description des médicaments et les formules des préparations officinales (*Furetière, Littré*).

Cette dénomination est aujourd'hui tombée en désuétude et est remplacée par celle de Formulaire.

Tous les termes de l'ancienne Pharmacopée que l'on retrouvera au cours de la correspondance de Patin : *Dispensaire, Antidotaire, Guidon des Apothicaires*, etc., sont synonymes et correspondent à la défini-

tion dans l'arrêt que avez reçu, je vous diray que nous n'en avons aucun. La Cour de parlement a autrefois ordonné que douze anciens medecins y travailleroient, quelqu'un leur ayant remonstré que c'estoit chose fort utile; mais la mort ayant diminuée, voire remporté ledit nombre, nostre Faculté ne s'est jamais bien accordée à y en substituer d'austres (1), ceux qui avoient esté deslégués en leur place estant de differens avis, les uns disant que, *natura gaudet paucis*, que pour bien faire la medecine il ne faut guesre de remèdes, et encore moins de compositions, la quantité desquelles est inutile, et plus propre à entretenir la forfanterie des Arabes, au profit des apothiquaires, qu'à soulager des malades, lesquels un simple purgatif opère quelquefois autant qu'une medecine où y entreront trois ou quatre compositions. Pour moy je suis de l'avis de Messieurs les Piètre (2) qui ne veulent, *ad bene medendum quàm pauca, sed selecta et probata remedia*: moy qui ay appris par maintes experiences sur moy et sur autrui, que l'infusion de trois gros de sené en un verre d'eau purge aussy bien, voire plus sûrement qu'un tas de compositions arabesques toute sorte d'humeurs peccantes. Je rends la pharmacie la plus populaire qu'il m'est possible, ordonnant tous les jours chez mes malades *euporista et facile parabilia remedia*, afin d'en sauver la peine aux apothiquaires, qui ne trouvent cela guère bon, mais je ne me soucie ny d'eux ny de ce qu'ils disent de moy, m'en trouvant bien, en ne foulant pas ma conscience ny n'engageant mon honneur, ny la bourse de mes malades; j'oinbt, que le peuple est tellement lassé de leur tyrannie barbaresque, et de leur forfanterie bézoardesque, qu'il est toujours bien aise, à quelque prix que ce soit, d'eschapper de leurs mains. Pas un de nostre compagnie n'approuve

tion que nous venons de donner. A l'époque où écrivait Patin, on n'acceptait en Europe qu'une seule Pharmacopée officinale revêtue du sceau de l'autorité. C'était l'ouvrage de Valerius Cordus publié par ordre du Sénat de Nuremberg et qui avait pour titre : *Dispensatorium pharmacorum omnium quæ in usu potissimum sunt*. Nuremberg, 1555. (Communication de M. Boutineau, Vice-Président de la Société d'Histoire de la Médecine.)

1. Un arrêt du Parlement de Paris, émis en 1590, avait ordonné que les Facultés rédigerient un *dispensaire* contenant les médicaments simples ou composés que les apothicaires devraient tenir en leur boutique. Malgré les représentations du Parlement, la Faculté ne se pressa pas, comme le dit Patin, et ce travail ne fut terminé qu'en 1638. C'est le « *Codex medicament. seu pharmacopœa parisiensis*. »

2. Une des plus célèbres familles de medecins aux XVII^e et XVIII^e siècle. Le premier du nom, Simon Piètre, était né à Varède, près de Meaux en 1525. Après de très bonnes études, il fut reçu docteur à Paris en 1554. Comme son ami Ramus, il était protestant et n'évita la mort à la Saint-Barthélemy que grâce à son gendre Riolan qui le cacha dans l'abbaye de Saint-Victor. Malgré la défaveur que lui attirait sa religion, Catherine de Médicis l'appela près de Charles IX. Il fut doyen de la Faculté en 1564-1565, et mourut à Paris en 1584. Son fils, Simon Piètre, dit le Grand, naquit à Paris en 1565. Docteur en 1586, professeur de médecine au Collège Royal où il succéda à Gourmelen en 1594. Il fut célèbre par son éloquence et son érudition. C'est lui que Gui Patin appelle : « *Vir maximus et plane incomparabilis*. » Il avait épousé la fille de Marescot, qui était lui-même un

leur insatiable avarice, laquelle a bien été châtiée depuis sept ou huit ans que nous leur avons fait la guerre ; combien que parmy nous il y ait quelques faux frères qui les courtisent en derrière, *exigui cujusdam lucri gratiâ*, sans la connivence desquels nous en serions bientôt venus à bout malgré grand pouvoir qu'ils prétendent avoir. Dans la plupart des grandes maisons il n'y a plus d'apothiquaire, c'est un homme ou une fille de chambre qui fait et donne les lavements et les médecines aussy, que nous reduisons la plupart en jus de pruneaux laxatif ou bouillon et séné avec un jus de citron ou d'orange, ou de verjus, ou tisane laxative de casse et de séné, selon l'appetit du malade. Je me soubviens qu'au doyenné de M. du Chemin (1), deux fois la semaine on travaillait à cet antidotaire (2), mais les cinq doyens qui ont été depuis luy n'en ont point continué l'achevement, lequel est pourtant bien avancé. Les apothiquaires d'icy se servent du dispensaire

médecin célèbre de la Faculté. Il mourut en 1618. Le troisième, Nicolas Piètre, n'a d'autre mérite que d'être fils et frère des deux précédents. Il mourut doyen d'âge de la Faculté en 1649. Un autre fils de Simon Piètre, Jean, également docteur fut aussi appelé aux honneurs du décanat en 1628-1629 et en 1648-1649.

Une de ses petites-filles, Geneviève-Philippe Piètre, épousa, le 23 février 1678, le comte d'Aubigné, frère de M^{me} de Maintenon, cet aventurier débauché mais plein d'esprit que Saint-Simon nous montre racontant à la cour de Louis XIV les débuts de sa sœur et traitant publiquement de beau-frère le « Grand Roi ». C'était, dit une note du dossier Aubigné au cabinet des titres, une « belle personne, douce et aimable, mais dévote et minaudière, etc. » Elle mourut le 4 août 1728 à l'âge de soixante-six ans. Elle laissa une fille, Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné qui fut élevée par M^{me} de Maintenon et mariée le 1^{er} avril 1698 au fils du maréchal de Noailles qui devint lui-même plus tard maréchal de France. Voir *Les Grands Ecrivains de la France*. MÉMOIRES DE SAINT-SIMON. Note de Boilisle. T. IV. p. 296-298.

1. André du Chemin, né à Laval le 6 avril 1577, mort à Paris le 27 novembre 1633. Etudiant en médecine à l'Université de Paris de 1591 à 1600, bachelier au mois d'octobre 1600, sous le décanat de Nicolas Ellain, licencié en 1606, il reçut le bonnet en 1608 de la main de Barthelemaei Perduleis, fut nommé professeur de 1612 à 1616 et censeur le 14 novembre 1616. Elu doyen en 1623 à la place de Michel Seguin, mort au bout de six mois d'exercice, son décanat fut marqué par ses dissentiments avec Heroard, médecin du roi Louis XIII et par l'impulsion qu'il donna à la préparation de l'*antidotaire*, codex pharmaceutique destiné à faire connaître la liste des médicaments autorisés par la Faculté. (Voir la lettre de Patin à Bélin, du 3 novembre 1631). Ce recueil ne fut cependant terminé qu'en 1637. Du Chemin succéda à Duret dans ses fonctions de premier médecin de la Reine Marie de Médicis (1629) et la suivit en Flandre, comme nous l'apprend la lettre ci-dessus de Patin.

La Bibliothèque nationale conserve son « *Livre de Raison* » que nous a fait connaître son érudit biographe, M. Delaunay (France médicale, n° du 10 oct. 1903).

2. Nous avons vu dans la précédente note que cette dénomination était synonyme du terme dispensaire. Le plus ancien antidotaire est le « *de compositione medicamentorum* » de Galien, traduit pour la première fois par un médecin Tourangeau : *Martin Grégoire*, Tours 1548, qui est le prototype des pharmacopées. Le terme *antidotaire* (*antidotarium*) est probablement d'origine arabe. L'*antidotaire Nicolas* est célèbre. Il avait été inspiré au médecin Salernitain, Nicolas Præpositus par les travaux des médecins arabes. Jusqu'à la découverte de l'imprimerie, les médecins et les pharmaciens en copiaient le manuscrit qu'ils se passaient de main en main, non sans en avoir quelquefois modifié le texte. La première impression de l'*antidotaire Nicolas* est antérieure à 1471. La seconde due à un Tourangeau, Nicolas Jenson, a été éditée à Venise, en 1471. (Communication de M. Boutineau, dont

Nicolas ou de Bauderon (4) ; quelques-uns de Renou (2) : pour moy, je crois qu'il n'y en a aucun de meilleur que celui du *Medecin charitable*, qui se trouve augmenté dans son livre, de l'impression de Jean Jost, rue Saint-Jacques, au Saint Esprit ; car deux ou trois autres éditions qui se voient, sont imparfaites et contrefaites (3). Il vend mesme les dites compositions en sa maison, fort bien faites, et à prix fort raisonnable, d'où j'en envoie querir quand j'en ay besoin pour quelque malade. Quant à vos papiers, je les verray et vous en rendray compte dans huit jours. Dieu aidant. J'ay céans l'histoire de Dupleix, de laquelle je me suis servy pour apprendre le grand chemin de l'histoire, en laquelle j'ay toujours trouvé une assez exacte chronologie ; du reste je la prise beaucoup moins que celle de M. de Thou laquelle j'estime, par dessus toute autre, estre propre aux hommes lettrés et aux esprits libres qui ne scavent flatter, et qui nomment les choses par leur nom. Les honnestes gens du pays Latin la liront toujours latine ; le peuple curieux et les politiques français la liront traduite ; car pour les ligueurs, s'ils ne sont respectés, je ne suys pas d'avis qu'ils y mettent le nez. *Sed minimum excurrit epistola*. Je vous pry de croire que je suys, Monsieur, vostre très humble et affectionné serviteur.

PATIN.

18 janvier 1633.

la compétence et les travaux historiques spéciaux sont bien connus). Cf. de M. Paul Dorveaux : *Une pharmacopée française au xiv^e siècle* tirée de l'*Antidotarium Nicolai*.

1. « *Pharmacopée* ». Lyon, 1588, in-8°. L'auteur René Bauderon, né en 1540, mort en 1623, exerça la médecine à Mâcon. Son livre eut plus de douze éditions, il a été traduit en latin par Philémon Holland ; en espagnol par Jean de Castille ; en Allemand par Olaus Sundenus.

2. *Dispensatorium galeno chemicum*. Paris, 1608, de Jean de Renou ou Renodeus. Né à Coutances au commencement du xvii^e siècle, reçu docteur à Paris, Renou s'occupa particulièrement de matière médicale. Son livre a été traduit en français sous le titre de : *Œuvres pharmaceutiques*, par Louis de Serres. Lyon, 1637, 2^e édit. in-fol.

3. *Le médecin charitable enseignant la manière de faire et de préparer à la maison, avec facilité et peu de frais les remèdes propres à toutes les maladies selon l'avis du médecin ordinaire*. Paris, Jean Jost, 1632, in-8°, 17^e édition. Ce livre, le premier des ouvrages de médecine à l'usage des gens du monde, dû à la plume de Philbert Guybert, docteur régent de la Faculté, devint, recommandé et patroné par les médecins, une arme redoutable contre les apothiquaires. Il eut un succès prodigieux et atteignit en peu d'années la centième édition.

La 17^e édition fut accompagnée, avec une lettre et une pagination séparée, d'un traité de la conservation de la santé dû à Patin que celui-ci écrivit à la prière de Guybert (Voir la lettre à Spon du 10 novembre 1644).

LETTRE XVI

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES, EN CHAMPAGNE

MONSIEUR,

J'espère que m'excuserez si j'ay esté un long temps sans vous rescrire, ce n'a point esté par oubliance, ni négligence, mais seulement fauste de sujet et d'occasion. Depuis ma dernière, il n'est icy rien arrivé de nouveau que la disgrasce de M. le garde des seaux de Chasteauneuf (1), à la place duquel le Roy a mys M. le président Séguier (2).

On ne parle icy que de la tresve, et de l'incertitude si elle se fera ou non (3). On vend icy le troisième tome de la pratique de Sennertus in quarto, impression de cette ville, et in-8°, de Lion; dans quinze jours le quatrième, qui est de *morbis mulierum*, sera achevé, avec le traité de *consensu chymicorum*; une physique et le traité des fièvres, le tout in-4° du mesme auteur. Je vous pry de me mander si vous en désirez quelque chose. Je voudrois bien avoir un livre, qui a esté imprimé à Troyes, in-8°, l'an 1619, sous ce titre : *Mestanges historiques, ou recueil de plusieurs actes, traités, lettres missives et autres mémoires qui peuvent servir en la déduction de l'histoire depuis l'an 1390 jusques à l'an 1580*. S'il se trouve en vostre ville, je vous pry de me l'achepter et me l'envoyer à vostre première commodité. Je vous pry pareillement, si vous recouvrez un livre intitulé : *Carolus Magnus redivivus*, comme aussy le livre latin de Papyrius Masson : *Des vies*

1. Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, né à Paris en 1580, mort en 1653. Conseiller au Parlement en 1600, chancelier des ordres du Roi en 1620, garde des seaux en 1630. Mêlé aux intrigues de la duchesse de Chevreuse et des femmes de l'entourage de la reine; manquant, du reste, de docilité vis-à-vis de Richelieu, celui-ci voulant s'en débarrasser, l'avait fait arrêter le 25 février et emprisonner au château d'Angoulême.

2. Séguier Pierre, duc de Villemor, comte de Gien, né à Paris le 28 mai 1588, mort à Saint-Germain-en-Laye le 16 janvier 1672. Maître des requêtes en 1620, président à mortier en 1624, garde des seaux en 1633, il fut fait chancelier en 1635. Il fut créé duc de Villemor en 1650, par Anne d'Autriche, mais il n'en porta presque jamais le titre. De sa femme Madeleine Fabri, il n'eut que deux filles, Marie, née en 1618, morte en 1710, dont nous verrons le mariage avec le marquis de Coislin (Voir la note de celui-ci : *Lettre du 6 février 1634*), et qui, devenue veuve en 1644, se remaria en 1644 avec le marquis de Laval, et Charlotte Segulier, née en 1623, morte en 1704, qui épousa, en 1639, Maximilien-François de Béthune, second duc de Sully et se remaria après sa mort avec le duc de Verneuil, fils légitimé de Henri IV et de Henriette d'Entraigues. Cf. *Moreri*. — Voir aussi A. de Boillisle, *Annotations des Mémoires de Saint-Simon*. T. I, p. 1879.

3. On était, au contraire, à la veille de la guerre, et Richelieu travaillait à préparer la France à soutenir la lutte contre la double maison d'Autriche et d'Espagne, et à resserrer autour d'elle les forces de la coalition. Son envoyé, le marquis de Feuquières, offrait la protection de Louis XIII aux représentants de la ligue protestante d'Allemagne et signait à Heilbronn, quelques jours après la lettre de Patin, le 6 avril 1633, un traité d'alliance avec les confédérés à la tête desquels se trouvait le grand chancelier de Suède Axel Oxenstiern.

des Papes (1), qui est in-4°, retenez le moy, j'en donneray ce que vous jugerez estre raisonnable. Il y a icy gros bruit entre les jésuites et les sorbonistes, pour deux livres in-4° qu'un anonyme a fait sous le nom de *Petrus Aurelius* constre les jésuites (2). M. le Cardinal quitte sa maison de la rue Saint-Honoré, où on va bastir puissamment pour aller demeurer à l'Arsenal. Je vous pry de présenter mes très humbles baise mains à M. vostre frère, et de m'excuser de tant de peine que je vous donne, prest d'en prendre autant et davantage pour vous, avec assurance que je seray toute ma vie, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 20 mars 1633.

Mandez-moi si désirez que je vous envoie un « *soldat suédois* » qui nous est venu de Genève.

1. *Libri de Episcopis urbis, seu Romanis pontificibus*. Paris, 1586, in-4°. Papyrius Masson (Jean-Papire Masson), historien et biographe, né à Saint-Germain Laval (Forez) en 1544, mort à Paris en 1611. D'abord jésuite, puis professeur au collège du Plessy, avocat au Parlement, il fut nommé substitut du procureur général. Il a beaucoup écrit. Parmi ses œuvres, il faut citer ses « *Elogii* », biographie des hommes illustres ou marquants du XVII^e siècle.

2. Pseudonyme adopté par l'abbé de Saint-Cyran (Jean du Verger de Hauranne) dans la publication d'un livre théologique très célèbre au XVII^e siècle, et qui garda le nom sous lequel il avait été publié. Le *Petrus Aurelius*, gros in-folio latin, est un recueil de diverses brochures détachées qui eurent un prodigieux succès en Sorbonne. Dans cet ouvrage, le futur docteur de Port-Royal saisissait le prétexte d'un désaccord entre les fidèles catholiques anglais et leur évêque Richard Smith pour soutenir les droits de la discipline ecclésiastique et de l'épiscopat contre les moines. La première édition parut de 1632 à 1633, sous le nom énigmatique de *Petrus Aurelius* emprunté à un des noms de Saint Augustin (*Aurelius Augustinus*). L'Assemblée générale du Clergé de 1661, en adopta les doctrines et le fit réimprimer à ses frais, « *Jussi et impensis cleri gallicani*. » Il y eut en 1646, une troisième édition publiée également par le clergé, avec un éloge de l'auteur par Godeau, évêque de Grasse. Saint-Cyran n'avoua jamais qu'il ait été le véritable Aurélius; mais personne n'éprouva le moindre doute à ce sujet. Sainte-Beuve émet la conjecture qu'il le dicta, en se gardant de l'écrire, afin de pouvoir dire en l'occurrence qu'il ne l'avait pas écrit (*Port Royal*, 3^e édit. 1867). Il est probable que le neveu de Saint-Cyran, Barcos, l'écrivit sous sa direction et le traduisit en latin.

LETTRE XVII

A MONSIEUR BEEIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES.

MONSIEUR.

C'est avec beaucoup de regret et de ressentiment de votre perte que je vous escript la présente, ce que j'eusse fait plus tost, si la nouvelle que j'en ay apprise ne m'eust tellement estonné que j'ay esté plus de huit jours sans me resoudre d'en mettre la main à la plume, sachant bien que mon style n'est guère consolatif. Je vous pry de n'en attendre de moy aucune, veu que moy-mesme, à cause de vous, en auroys besoin, et ne m'en veux mesler, de peur de ressembler à ces anciens ambassadeurs grecs qui, après le dueil passé de la mort du fils de Tybère (1), vindrent pour consoler le père qui se moqua d'eux, et pry Dieu que n'en ayez plus guère besoin quand vous recevrez la présente. La mauvaise disposition de ses entrailles, son mauvais foye et sa triste et paslle couleur ont esté capables de vous avertir du malheur qui le suivoit de près; et croyant bien que vous l'avez preveu, cela doit servir à moderer vostre douleur, ayant reconnu qu'il n'y avoit point de remède: *Prava diathesis jamdudum fixa in hepate summam vitæ brevem pollicebatur, spemque vetabat inchoare longam*: pour vous dire en un mot, j'en porte le deuil comme vous, j'en ay un gaandissime regret et vous puy assseurer que ma femme mesme en a esté fort touchée. Je voudroys bien avoir ou scavoir quelque chose qui fust capable de vous consoler. Il n'y a rien icy de nouveau; le marquis de Coislin (2), fils aîné de M. de Pont-Château (3), parent de M. le Cardinal (4), espousa avant hier la

1. Tibère, deuxième empereur romain, fils de Tiberius Nero et de Livie, né en 42 avant J.-C., mort en 37 après J.-C.

2. Pierre-César du Cambout, marquis de Coislin, lieutenant général des armées du Roy et colonel général des Suisses, venait, en effet, d'épouser, le 3 février 1634, Marie Séguier, née le 10 août 1618, fille de Pierre Séguier, duc de Villemor, comte de Gien et garde des sceaux (il ne devait être chancelier que l'année suivante). La mariée était âgée de seize ans et le marié, de vingt-et-un.

Le marquis de Coislin mourut le 28 juillet 1641, des suites de blessures reçues au siège d'Aire. Sa femme se remaria en 1644, avec le marquis de Laval frère puîné de Philippe Emmanuel de Montmorency-Laval, marquis de Sablé, seigneur de Bois-Dauphin. Cf. Moreri; Boilisle, *op. cit.* T. I, p. 82.

3. Charles de Cambout, marquis de Coislin, baron de Pont-Château, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de la Basse-Bretagne, etc. Sa mère était Louise de Plessis, dame de Becay, fille aînée de Louis du Plessis, seigneur de Richelieu et de François de Rochechouart, tante du cardinal de Richelieu. Il mourut en 1648.

4. Armand-Jean du Plessis-Richelieu, troisième fils de François du Plessis, seigneur de Richelieu, et de Suzanne de la Porte, né à Paris le 5 septembre 1585, mort dans la même ville le 4 décembre 1642. Evêque de Luçon à l'âge de 20 ans, en 1605, grand aumônier et secrétaire d'Etat en 1616, cardinal le 5 septembre 1622, et principal ministre d'Etat de Louis XIII en 1624. Celui-ci érigea pour lui la terre de Richelieu en duché et pairie, en 1632.

filles aînées de M. le garde des Sceaux (1), moyennant une dot de cent mille écus. M. de Bullion (2), est en mauvaise posture aux finances et a reçu de gros mots qui sont les précurseurs d'une grande disgrâce qui s'en va luy venir. L'Evesque d'Orléans est icy fort malade d'une pierre dans le rein, *quæ ischuriam jam triduo perseverantem intulit*. Je vous envoie un livre nouveau plein de paradoxes assez gentils, et souhaite qu'en sa lecture il vous donne du divertissement; j'attendoys toujours à l'avoir pour vous écrire, mais le privilège nous a retardé. Dans le milieu dudit livre vous trouverez le portrait de O. François (3), auteur du Pantagruelisme que M. votre petit frère m'a demandé pour vous. Je vous pry de recevoir l'un et l'autre de bonne part, comme venant d'un de vos plus fidèles amis. Hier au matin, le Premier président trouva sur son siège, y prenant place, un petit sac de cuir dans lequel estait contenu un nouveau manifeste de Monsieur (4), lequel messieurs de la cour jugèrent qu'il falloit envoyer au Roy, ce qui fut exécuté. Hier au soir un honneste homme m'apporta céans en mon absence vostre *Gumini hederæ*, duquel je vous remercie. J'ay bien du regret que je n'aye veu cet honneste homme qui a pris la peine de me l'apporter. Le jedy gras, M. Bouvard (5) premier

1. Patin a écrit « des Seaux ». Cf. sur Segulier, sa note: *Lettre du 20 mars 1633*.

2. Claude de Bullion, sieur de Bonnelle, marquis de Gallardon, maître des requêtes sous Henri IV, en 1605, Commissaire de Marie de Médicis à l'Assemblée des Calvinistes à Saumur, en 1611, surintendant de Navarre, en 1612, Délégué aux conférences de Soissons en 1614, Chancelier de la Reyne (1615), Conseiller d'Etat en 1625, et surintendant des finances en 1632. Il fut nommé Garde des Sceaux des ordres en 1633, et président à mortier en 1636. Il mourut le 22 décembre 1640. Jouit de la constante faveur de Richelieu. Tallemant des Réaux lui a consacré une amusante historiette. *Op. cit.* T. II, p. 19 et suivantes.

3. François Rabelais, né à Chinon vers 1495, mort à Paris en 1553.

4. Gaston-Jean-Baptiste, duc d'Orléans, de Chartres, de Valois et d'Alençon, troisième fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau, le 25 avril 1608, mort à Blois, le 2 février 1660. Il avait épousé en premières noces, le 6 août 1626, Marie de Bourbon, fille du duc de Montpensier et de Henriette-Catherine de Joyeuse, dont il eut « Mademoiselle », et en secondes noces, le 31 janvier 1632, Marguerite de Lorraine de Vaudemont dont la note suit (*Lettre du 27 octobre 1634*). Ce second mariage contracté à Pons, et malgré la volonté de Louis XIII qui en poursuivait l'annulation, était au moment où Patin écrivait sa lettre déferé au Parlement. Il est probable que le manifeste du Prince trouvé par le Premier Président sur son siège se rapportait à cette affaire.

5. Bouvard Charles, né à Montoire (Loir-et-Cher) en 1572, mort à Paris le 22 octobre 1638. Bachelier le 16 décembre 1605, après avoir soutenu ses trois thèses, dont la suivante — dans laquelle il concluait affirmativement — « *An mulieri quam viro Venus aptior.* » Licencié avec le « premier lieu », le 10 mai 1606; docteur le 27 juillet de la même année, il fut nommé régent le 2 janvier 1607, après les actes pastillaires dans lesquels on avait disserté sur la question: « *An mulieri procuranda sterilitas (vel) procuranda abortus?* » Professeur au Collège de France en 1625 (Goujet), il succéda en 1628 à Héroard en qualité de médecin de Louis XIII, fonction qui lui conféra la place de surintendant du Jardin des Plantes, après la mort de son directeur Guy de la Brosse (1641).

D'un caractère orgueilleux et absolu, Bouvard abusa de l'autorité

medecin, preysidera icy à une thèse de *aquarum mineralium facultatibus*, opposée à celle qu'avez emportée de M. Piètre; nous verrons si elle sera aussy bien faite que la première; je ne manqueray de vous en envoyer une dès l'heure mesme, et me ferez la faveur de m'en dire vostre jugement. Le bonhomme Piso (1), aulheur du livre de *Serosa colluvie*, est mort cet été passé à Nancy en Lorraine. On commence à imprimer icy les « Conseils de medecine » de feu M. Baillou (2), qui mourut en 1616, l'ancien de nostre Faculté. Je croys que ce sera une fort bonne pièce, car il estoit fort sçavant et ce que j'en ay veu m'a beaucoup pleu. Je vous pry de remercier M. vostre père de celle qu'il luy a pleu m'escrire, quand j'auray quelque chose digne de luy, je ne manqueray de luy escrire en luy envoyant. Je vous baise les mains, à madame vostre mère et à madame vostre sœur, lesquelles j'ay eu le bonheur de voir icy et suis, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

PATIN.

De vostre maison de Paris, ce 6 février 1634.

que lui donnait sa situation auprès du Roi et vécut en assez mauvais termes avec les membres de la Faculté. L'affaire des thèses qu'évoque Patin dans la lettre ci-dessus est curieuse et met en lumière ses procédés autoritaires. En sa qualité de premier médecin du Roi; il avait la surintendance des eaux minérales du royaume. Or, en 1633, il avait prescrit à Louis XIII les eaux de Forges. Les Piètre dont la situation professionnelle était considérable combattirent cette prescription et voulurent faire imprimer une thèse sur l'action des eaux minérales dans les inflammations des viscères « *An visceribus* », dont Bouvard avait obtenu la suppression du Conseil d'Etat. Le premier médecin l'apprit et fit suspendre l'impression. Le doyen, qui était Charles Guillemeau, intervint alors et se plaignit au Parlement de la violation des droits de la Faculté. Mais Bouvard fit évoquer l'affaire en Conseil du Roi et celui-ci interdit à la Faculté de traiter aucune question qui eut trait aux eaux minérales. Cependant quelques mois après, le tour de Bouvard de présider une thèse étant arrivé, il obtint pour les docteurs une autorisation de « disputer » pour une fois seulement, sur les Eaux minérales et leur fit donner l'ordre impératif d'inscrire sur le registre de la Faculté les conclusions de la thèse. La Faculté fut contrainte d'obéir et la thèse « *An calidis...* » fut soutenue le 25 février 1634. C'est cette thèse dont parle Patin.

Bouvard était le beau-frère de Riolan. Une de ses filles avait épousé Jacques Cousinot qui était médecin en titre de Louis XIV. Il fut anobli par Louis XIII en récompense des services qu'il lui avait rendus. M. Paul Guillon a publié l'acte de cet anoblissement (*extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, fonds français, n° 4139, folio 231*). En dehors d'un ouvrage en vers sur la vie, la maladie et la mort de la duchesse de Mercœur (Paris, 1624) on ne connaît de Bouvard qu'un seul travail, assez médiocre, mais, devenu si rare, que d'après Paul Sue, il n'en existait de son temps que deux exemplaires (P. Sue, Paris 1807). Ce livre sans nom d'auteur, sans date, sans lieu d'impression, mais qui est de 1635, a pour titre : « *Historiæ hodiernæ medicinæ rationalis veritatis λόγος προεργαστικός (discours exhortatoire) ad rationales medicas.* — Cf. La lettre de Patin du 23 mars 1663, dans laquelle celui-ci parle de cet ouvrage. Cf. Aussi Paul Guillon : *La mort de Louis XIII*. Paris, 1797.

1. Piso (Carolus). Charles Lepois. Cf. sa note : *Lettre du 17 août 1632*. Il mourut à Nancy du typhus qui ravageait cette ville au secours de laquelle, il voulut se porter malgré son âge avancé.

2. *Consiliorum medicinarum liber primus*. Parisii, 1635, in-4. Ce fut là la première édition et la première publication de l'ouvrage de ce médecin célèbre. Baillou (Guillaume de), né à Paris en 1538, bachelier en 1568, docteur en 1570, élu doyen en 1580 et en 1581, peronnifia à un haut degré le médecin de talent, le praticien consciencieux

LETTRE XVIII

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,

A TROYES,

MONSIEUR,

Ce sera pour répondre à vostre dernière : je n'ay depuis rien veu ni ouï du curé de Loudun (1) : on m'a néanmoins dit que l'on en faisoit un gros livre, *vereor ne sit opus otiosi et male-feriati a'icujus monachi, qui suas nugas obrudat*. Pour le Sennertus, on achève son cinquième volume de pratique qui sera sa chirurgie (2) ; vous n'avez qu'à me donner charge de ce qu'il vous plaira que je vous achette et l'envoyer prendre céans. Tout ce qui a esté imprimé de luy à Paris, est in 4°. assez fautif; à Lion, in 8°. qui ne vaut pas mieux; dans quelques années, nous verrons toutes les œuvres de cet aulheur en deux volumes in-folio, plus correctes que par cy-devant, et si n'en estes pressé (ce que je ne crois pas), je vous conseileroys d'attendre (3). Les conseils de M. Baillou marchent toujours, *sed lento pede*, à cause que le manuscrit en est fort difficile (4). Vous me faites honteux de dire que m'avez de

cieux attaché à ses études, à ses fonctions et à la Faculté dont il fut l'orgueil. Il refusa, pour ne pas nuire à ses travaux, la charge de médecin du Dauphin que lui offrait Henri IV. Il prit une part considérable à la restauration des doctrines hippocratiques et contribua à l'abandon de l'Arabisme. Dans les luttes soutenues sous son décanat par les médecins contre les chirurgiens qui voulaient introduire un cinquième corps académique — le leur — dans l'Université, il se déclara contre les prétentions de ces derniers et prépara leur échec définitif sous ses successeurs. Ce savant homme mourut en 1616 ne laissant que des manuscrits. Ils passèrent dans les mains de ses petits neveux Jacques Thévert et Simon le Letier qui les publièrent. Thévert fit paraître ses œuvres complètes : « *Opera medica omnia studio Jacobi Thevert* » Parisii, 1635, 1643, 1649, in-4°, 4 vol. La dernière édition fut publiée au XVIII^e siècle par les soins de Tronchin : Genève, 1762, 4 vol. in-4°, avec une préface de Tronchin.

La Faculté possède un portrait de Baillou, héritage de l'ancienne Faculté qui figurait sous la mention suivante dans le calendrier médical pour l'année 1778 : « *Guillaume de Baillou* » Parisien, doyen de 1580 à 1581, médecin consultant ordinaire du Roi, mort en 1616, DON DE M. THÉVERT SON NEVEU, HÉRITIER DE SES LIVRES ET DE SES MANUSCRITS, Varnier et Steinheil. *Op. cit.* Le portrait est actuellement palcé au vestiaire.

1. Urbain Grandier, curé de Saint-Pierre, à Loudun, et chanoine de Sainte-Croix, né à Rovère en 1590, supplicié à Loudun le 18 août 1634. Le livre dont parle Patin était un des nombreux ouvrages qui furent publiés aussitôt après la mort de Grandier, pour démontrer la possession, et faire l'apologie du jugement. On voit que la saine et solide intelligence de Patin à une époque où la magie et la sorcellerie étaient considérées comme des réalités fatales, comme des crimes légaux, relevant des Tribunaux, avait su s'affranchir de l'épouvantable erreur qui troubla l'esprit de la plupart de ses contemporains.

2. *Practiæ medicinæ. Liber V.* 1634, in-4.

3. Il s'agit d'une édition complète des œuvres de Daniel Sennert à laquelle Patin qui professait pour ce médecin une grande admiration avait intéressé la Société de Librairie de Paris et qui était en préparation. L'ouvrage « *Opera omnia* » parut en 1644, en un beau volume in-folio, — et non en deux, comme l'annonçait Patin — avec une épître signée des libraires adressée à René Moreau. Nous verrons plus loin que cette épître était de notre auteur. (Lettre du 16 août 1643.)

4. Cet ouvrage édité par Thévert, le petit neveu de Baillou, ne

l'obligation; c'est moy qui confesse vous en avoir de toute sorte. Quant aux nouvelles de ce pays, je vous diray que Monsieur est revenu, qu'il a salué le Roy à Saint-Germain (1) le samedi 17 octobre, le lendemain disné à Ruel (2), chez M. le Cardinal, qui sont fort bons amys. De là, il est allé à Limours (3), et puis ira à Blois, où il demeurera jusques à ce que son mariage soit rompu avec la princesse Marguerite (4); quoy fait, il reviendra à la cour espouser la princesse Marie (5), fille de M. de Mantouë (6). Voylà le bruit qui court. On dit que Monsieur est tellement indigné contre M. d'Elbeuf (7), qu'il a prié spécia-

fut terminé qu'en 1635. Cf. la note de Baillou: *Lettre du 6 février 1635.*

1. Au moment où Richelieu préparait la campagne de 1635 contre la maison d'Autriche, il ne pouvait lui convenir de laisser le duc d'Orléans, le propre héritier de la couronne, entre les mains des Espagnols, avec lesquels ce prince s'était lié par un traité tellement insensé qu'on ne lui trouve pas d'autre excuse que celle d'être un acte désespéré accompli avec la ferme résolution de ne pas l'exécuter. Après des négociations très habilement et très fermement menées par le Cardinal, Gaston avait accepté l'accommodement signé par le Roi à Ecouen (1^{er} oct. 1634). Par ce traité, il consentait à ce que la grave affaire de son mariage avec la princesse Marguerite de Lorraine, que Louis XIII se refusait absolument à reconnaître, fut jugée selon les lois du royaume, c'est-à-dire, par les tribunaux ecclésiastiques. Une amnistie était accordée à la plupart des gentilshommes qui l'avaient accompagné, et il était autorisé à résider dans une des provinces du centre de la France. Gaston quitta Bruxelles le 8 octobre 1634. Cf. *Lettre du cardinal de Richelieu du 11 octobre 1634, annonçant la réconciliation et le retour de Monsieur.* — Avenel, *Op. cit.* T. IV, p. 632.

2. Rueil (Seine-et-Oise), à 13 kilomètres N. N.-E. de Versailles. Le château avait été construit par Richelieu.

3. Limours (Seine-et-Oise), à 21 kilomètres E. de Rambouillet. Ancien château aujourd'hui détruit, bâti par François 1^{er} pour la duchesse d'Etampes.

4. On sait que Gaston finit par éluder toutes les tentatives qui furent faites pour provoquer la dissolution de son mariage et que Geneviève-Marguerite de Lorraine resta duchesse d'Orléans. — Cette princesse était fille de François de Lorraine et de Catherine, comtesse de Salms, et sœur de Charles III de Lorraine dit communément Charles IV. Née en 1613, elle mourut le 3 avril 1672. Elle avait épousé Gaston d'Orléans le 30 janvier 1632.

5. La princesse Marie dont à un moment s'était épris le duc d'Orléans et qu'il avait voulu épouser, était la fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers, devenu duc de Mantoue en 1627, dont les revendications à ce duché furent soutenues par Louis XIII dans les campagnes de 1629 et de 1630. On sait que le projet de mariage du duc d'Orléans, veuf de M^{lle} de Montpensier, fut combattu par Marie de Médicis; que la princesse Marie, arrêtée par son ordre, fut mise à Vincennes et que Gaston effrayé, prit la fuite et ne tarda pas à l'oublier pour une autre princesse, Marguerite, cette sœur du duc de Lorraine, Charles IV, qu'il épousa.

Douze ans plus tard, la princesse Marie inspira une vive passion à Cinq-Mars. Le roman qu'elle noua avec lui fut interrompu par la sanglante catastrophe qui atteignit le favori de Louis XIII. Elle épousa en 1645, le roi de Pologne Ladislas, et, un an après sa mort en 1649, le propre frère de ce souverain, Jean Casimir qui lui succéda. Elle mourut en 1667.

6. Charles de Gonzague-Clèves, duc de Nevers et de Rethel par sa mère, né le 6 mai 1580, mort le 20 septembre 1637. Il était devenu duc de Mantoue en 1627 et c'est pour lui assurer son duché que se firent les campagnes de 1629 et de 1630. Il avait épousé Catherine de Lorraine, fille du duc de Mayenne et de Henriette de Savoie, qui lui donna cinq enfants dont Louise-Marie qui fut Reine de Pologne, et Anne qui épousa Edouard, Comte Palatin du Rhin, et qui, connue dans l'histoire sous le nom de Princesse Palatine, fut si célèbre par son intelligence et ses vertus.

7. Charles II, duc d'Elbeuf, né en 1596, mort en 1657. Sa femme,

lement le Roy de ne luy permettre jamais qu'il revienne en France. On dit aussy que l'on traite du retour de la Reyne mère, et que le Roy y a envoyé exprès un gentilhomme. Pour les affaires des Suédois, on les tient tousjours en mauvais estat. M. le Cardinal donne sa cousine de Pontchâteau, l'aisnée, en mariage à M. de la Valette (1); et la seconde à M. de Puylaurens (2), en vertu du nouvel accord et de la réconciliation. On envoie des troupes en Allemagne sous la conduite de M. le Mareschal de Brezé (3), beau-frère de Monseigneur l'Eminentissime, et toutes les garnisons de Picardie y sont employées. Si les livres de *Mercurial* (4) se rencontrent je ne manquerois pas de vous les retenir. Je ne vous pry que du Cardan, *de utilitate ex adversis capienda*. La nouvelle est fausse de la surprise de Toulon, trop bien que plusieurs vaisseaux

Catherine-Henriette était fille de Henri IV et de Gabrielle d'Estrée. Ayant voulu jouer un rôle dans les intrigues nouées à la cour contre Richelieu, elle fut exilée et le duc d'Elbeuf dépouillé de son gouvernement de Picardie.

1. Bernard de Nogaret de la Valette, second fils du fameux duc d'Epéron et de Marguerite de Foix, comtesse de Candale, né en 1592, mort en 1661. Chevalier des ordres du Roi, colonel général de l'infanterie (1610), il fut comme son père gouverneur de la Guyenne. Il avait épousé en premières noces, le 12 décembre 1622, Gabrielle-Angélique, légitimée de France, fille naturelle de Henri IV et de Gabrielle de Balzac, marquise de Verneuil. Son second mariage avec la fille aînée du baron de Pont-Château, cousin de Richelieu, lui fut imposé par le cardinal, à la suite de la retentissante querelle du duc d'Epéron avec le belliqueux archevêque de Bordeaux, Sourdis d'Escoubleau, frère du cardinal de ce nom. Cette alliance, avec l'abandon que dut faire son père de son gouvernement de Metz, fut le prix de la rentrée en grâce du vieux duc d'Epéron.

2. Antoine de l'Age de Puylaurens, gentilhomme de Gaston d'Orléans. S'étant employé pour réconcilier son maître avec le roi et pour lui faire accepter la cassation du mariage qu'il avait contracté avec la princesse Marguerite, sœur du duc de Lorraine, Richelieu le récompensa en érigeant pour lui la seigneurie d'Aiguillon en duché pairie et lui donna en mariage, avec cent mille francs comptant, une de ses cousines, Marguerite Philippine de Cambout-Coislin, fille puinée du baron de Pont-Château, dont la fille aînée fut en même temps mariée au duc de la Valette. Richelieu maria encore le même jour une autre de ses cousines, Mademoiselle du Plessis-Chivry avec le comte de Guise. La cérémonie eut lieu le 28 novembre 1634 au Petit-Luxembourg et les fêtes le soir à l'Arsenal. Pour en revenir à Puylaurens, il est probable que les largesses de Richelieu étaient surtout destinées à sa nièce dont il faisait ainsi une duchesse. Aussi, dit Avenel, Puylaurens ne s'y trompa pas et trouvant qu'il ne le récompensait pas assez, ne rendit pas les services qu'en attendait de lui (annulation du mariage de la duchesse d'Orléans). D'un autre côté, le cardinal sut de très bonne heure qu'il ne devait pas compter sur le favori de Monsieur. Cf. Avenel, *op. cit.* T. IV, p. 625-643.

3. Urbain de Maillé, marquis de Brezé, né vers 1597 d'une ancienne famille de Touraine, mort au château de Milly (Anjou), en 1650. Maréchal de camp en 1630, envoyé en ambassade auprès de Gustave-Adolphe en 1632, maréchal de France la même année, il fut placé à la tête de l'armée d'Allemagne en octobre 1634. Il reçut le gouvernement d'Anjou en 1636. Sa femme Nicole du Plessis, sœur de Richelieu devenue folle, était morte en 1635. Il en avait eu deux enfants: Jean-Armand qui fut duc de Brezé et amiral de France, et Claire-Clémence de Maillé qui épousa le duc d'Enghien (1641).

4. Jérôme Mercurial, né à Forli en 1530, mort en 1606. Professeur à l'Université de Padoue en 1569, à celle de Bourges en 1587 et à celle de Pise en 1599. A laissé de nombreux travaux. Le meilleur est celui qu'il a pris soin de publier lui-même: « *De arte gymnastica libri sex* ». Venetiis, 1566, 1576-1587.

espagnols en ont costoyé les bords (1) ; et qu'on a pris en Languedoc un espion qui estait capitaine espagnol et commandeur pour le roy d'Espagne en la comté de Roussillon (2). Dans quinze jours j'espère de vous faire scavoïr de mes nouvelles, et vous envoyer la thèse de président, de M. Piètre le jeune, et le nom de nostre nouveau doyen. Je vous pry de me conserver toujours en vos bonnes grâsces, et de Monsieur vostre frère, et tenir pour asseuré que je seray toute ma vie, Monsieur, vostre très humble serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 27 Octobre 1634.

LETTRE XIX

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES.

MONSIEUR,

Je vous remercy bien humblement de la vostre, et de vos bonnes nouvelles. Je vous envoye le catalogue de nos docteurs que Monsieur nostre nouveau doyen M. Guillemeau a faict imprimer *in initio suæ inaugurationis* : comme aussy la thèse en laquelle M. Piètre, le jeune, preysida hier avec honneur et satisfaction de tous ses bons amys ; le point en est bien commun, mais la raison n'en est pas commune, joint, que le texte me semble estre couché en fort bons termes. On dit icy que M. de Vitry (3) et M. de

1. Il s'agissait d'une de ses rumeurs comme il en court parmi les populations, à la veille des guerres. On disait qu'une armée navale s'était rassemblée à Naples pour venir débarquer sur les côtes de Provence et que Toulon avait été surpris par elle, etc. Ce ne fut que beaucoup plus tard, vers la mi-septembre que l'escadre espagnole fit son apparition sur les côtes de Provence où elle s'empara des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat.

2. Le personnage arrêté était, en effet, de don Juan de Menesses, général du comté de Roussillon pour le roi d'Espagne. Il fut arrêté sur le territoire français, au moment où il venait de reconnaître le passage de Mal-Pas qui sépare les deux royaumes. La *Gazette* du 21 septembre raconte son arrestation (p. 395). C'est ce Menesses auquel Richelieu menaçait de faire subir le même traitement que les Espagnols appliqueraient au maréchal Faber. L'illustre soldat avait été, en effet, arrêté à Thionville où, sur l'ordre du Roi, il s'était introduit pour prendre le plan de cette ville forte. Le cardinal Infant le fit mettre en liberté. Cf. la lettre de Richelieu à Léon Bouthillier. Avenel. — *Op. cit.* T. IV, p. 640.

3. Nicolas de l'Hôpital, marquis de Vitry, né en 1581, mort en 1644. Capitaine des gardes, il complota avec de Luynes, la mort de Concini, maréchal d'Ancre et dut à ce meurtre le bâton de maréchal et sa brillante fortune (24 avril 1617). En 1632, il prit part aux opérations

Saint-Chaumont (1) ont eu grosse querelle en Provence, jusques là qu'on tient que M. de Vitry y est arrêté prisonnier de par le Roy ; d'austres disent qu'il a commandement de s'en revenir. Quelques uns disent que la Reyne-mère revient, *sed non ego credulus illis*. Deux docteurs de Sorbonne, scavoïr : M. Ysambert (2) et Lescot ; deux jésuites, l'un desquels est confesseur du Roy, nommé P. Maillau (3), deux capuchins ; l'un desquels est le P. Joseph (4), sont de retour d'Orléans, où ils estoient allez conférer avec Monsieur pour rompre son mariage avec la princesse Marguerite. C'est à quoy sur leur relation, on va travailler. Ce sera, premièrement, devant l'évesque de Chartres (5) ; puy après devant M. nostre archevesque de Paris (6) ; finalement devant M. le cardinal et archevesque de Lion (7), lequel, après cela, s'en ira à Rome. On imprime icy à grande haste l'histoire du Roy d'à présent, faite par M. Duplex (8) sur les mesmoires de M. le Cardinal. Je croy bien qu'elle ne dira pas toutes les veritez, et néantmoins par ce

militaires en Provence et commanda cette province de 1635 à 1637. D'un tempérament violent et agressif, sa querelle avec Saint-Chaumont ne fut pas la seule. En 1637, il s'emporta jusqu'à frapper de son bâton, le Cardinal archevêque de Bordeaux, Sourdis d'Escoubleau, ce même prélat qui avait eu autrefois de si retentissans démêlés avec le Duc d'Epéron.

1. Saint-Chaumont ou Saint-Chamont (Melchior, maître de Chevrières, Miollans, Marquis de), né en 1586. Lieutenant-général du Lyonnais, Forez et Beaujolais en 1612, Chevalier des ordres du roi en 1619, Maréchal de camp en 1621, Ambassadeur en Italie en 1627, Ministre d'Etat en 1633. Mort en 1649.

2. Isambert (Nicolas), né à Orléans. Docteur et Professeur en Sorbonne, célèbre par sa doctrine. A composé divers ouvrages de philosophie scolastique. Mort le 14 mai 1642.

3. On ne trouve aucun jésuite de ce nom dans la biographie de ses membres dressée par la compagnie de Jésus. Celui qui s'en rapprocherait le plus serait le nom du P. Claude Maillard né en 1586, mort en 1652 qui fut employé dans l'affaire du mariage de Charles IV de Lorraine avec la comtesse de Cantecroix. Mais il est très probable que ce n'est pas de lui qu'il s'agit. Le P. Sommervogel aurait signalé le titre de confesseur de Richelieu.

4. Joseph François Leclerc, marquis du Tremblay, dit le Père Joseph, capucin, confident intime et agent du cardinal de Richelieu, né à Paris en 1577, mort à Rueil en 1638. Cf. sur ce moine célèbre, l'ouvrage de M. Fagniez de l'Institut, *Le Père Joseph et Richelieu*. 2 vol. Hachette.

5. Docteur de Sorbonne et confesseur de Richelieu. Devenu en 1541, évêque de Chartres.

6. Léonar d'Estampes-Valençay, né en 1588, l'un des frères d'Achille d'Estampes-Valençay, qui fut cardinal au titre de Saint Adrien, d'abord abbé de Bourgueil, député du clergé aux Etats généraux de 1614, enfin évêque de Chartres en 1620. Il mourut archevêque de Reims en 1651.

7. Jean-François de Gondî, fils du Maréchal de Retz, né en 1584, mort le 21 mars 1654. C'est en sa faveur que l'évêché de Paris fut érigé en Archevêché par Grégoire XV. Il fut donc le premier archevêque de Paris. Il prit en 1645, pour coadjuteur son neveu, Paul de Gondî, si célèbre par le rôle qu'il joua pendant la Fronde et dont il sera fréquemment question dans les lettres de Patin de cette époque.

8. Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, frère du cardinal Armand de Richelieu. D'abord Evêque de Luçon, cêda son siège à son frère et se fit Chartreux. Fut nommé successivement par l'influence du tout puissant ministre de Louis XIII, Archevêque d'Aix (1625), Archevêque de Lyon (1628), cardinal (1629), Grand Aumônier de France, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, etc. mourut en 1653.

que j'en ay veu, je vous assure qu'elle dit plusieurs belles et estranges choses, fausses ou vrayes. Elle sera achevée aux Rois, *si nihil superveniat*. Les importuns qui m'ont emprunté des livres sans me les rendre, m'ont obligé de les avertir *in posterum*, par une affiche que j'ay mise à la porte de mon estude, de laquelle je vous envoie une copie pour vous en servir à mesme fin, s'ils vous incommodent; mettant vostre nom collé au dessus du mien, qui sera toujours celuy qui veut estre toute sa vie vostre très humble et obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 17 Novembre 1634.

LETTRE XX

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
DEMEURANT A TROYES,

MONSIEUR,

Je vous demande mille fois pardon de ce que j'ay esté si négligent et si paresseux à vous escrire, depuis tant de temps : je vous prie de n'en attribuer la cause à aucun refroidissement de ma part en vostre endroit : envers vous disje auquel je me confesse avoir tant d'obligations, que je perds l'esperance de m'en pouvoir jamais acquitter : mais seulement à ma négligence qui m'est tellement naturelle, que je ne puis chasser de moy comme je voudrois cet importun hoste domestique qui m'empesche à toute heure de m'acquitter de mon devoir envers mes bons amys : parmi lesquels je vous fais tenir le premier rang pour la grande affection que m'avez tant de fois tesmoignée, sans aucun mien mérite, et pour toutes les obligations que j'ay à vostre bon naturel. Après donc vous avoir supplié de m'excuser le passé, je vous diray, en commençant par les nouvelles de ce pays, que Mercredy dernier le Roy fit arrester prisonniers dans le Louvre Mess. de Puylaurent (1), du Far-

1. La faveur de Puylaurent auprès de Richelieu qui lui avait fait épouser sa cousine de Pont-Château (Voir sa note : *Lettre du 27 octo-*

gis (1), du Coudray-Montpensier, Senantes, et quelques autres officiers de Monsieur : qui sont aujourd'hui dans le bois de Vincennes et dans la Bastille : on tient pour assuré qu'il y a du capital, veu qu'ils ont desja des commissaires. On dit que Jeudy prochain, le Roy s'en va à Compiègne, et que, de là, il ira en Lorraine, donner ordres aux affaires d'Allemagne. Nous avons icy de livres nouveaux, le grand recueil des pièces particulières qui ont par cy devant eu jour, pour la défense du gouvernement de M. le Cardinal (2) : c'est une response perpétuelle à ceux qui ont escript contre luy pour Monsieur frère du Roy et la Reyne Mère (3) il est in folio : de toutes ces pièces, il n'y en a que trois de nouvelles, sçavoir est une longue preface, qui est excellente : une pièce satyrique contre S. Germain, aumos-

bre 1634) avait été, on le voit, de courte durée. Au moment où le Cardinal faisait les préparatifs de la campagne d'Allemagne de 1635, il fit arrêter et mettre à Vincennes Puylaurent (14 février) et plusieurs autres gentilshommes de Gaston d'Orléans. Les circonstances de leur arrestation ne sont pas dénuées d'intérêt. Puylaurent fut arrêté par de Gardes, capitaine des gardes, dans le cabinet du Roi, au Louvre, où il venait s'entretenir avec Richelieu. Coudray Montpensier fut arrêté chez le garde des sceaux, chez qui il avait dîné avec Richelieu et du Fargis. Après le dîner, ayant manifesté l'intention d'aller au Louvre, Richelieu lui offrit de l'y conduire. A peine était-il arrivé qu'il était arrêté, au nom du Roi, par Charost, autre capitaine des gardes. — On a dit pour expliquer l'arrestation du favori du duc d'Orléans dont les causes immédiates sont restées obscures, que le Cardinal, qui voulait faire épouser sa nièce au frère de Louis XIII, ne pardonna pas à Puylaurent de ne pas l'avoir poussé à rompre son mariage. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on attribua la résistance que fit Gaston à l'annulation de son mariage à la mauvaise foi de son conseiller. — En tous cas, cette arrestation subite, sans cause appréciable pour le public, était un événement qui pouvait rejeter la France dans le péril qu'on avait conjuré par la réconciliation du roi et de son frère. Richelieu avait prévenu ce danger en faisant écrire par le Roi aux Gouverneurs de Provinces, une lettre dans laquelle il exposait que : « Puylaurent a manqué aux conditions strictement exprimées dans la grâce par moi accordée le 11 octobre dernier passé ». Avenel. *Op. cit.* p. 639.

1. Du Fargis d'Angennes, cousin germain du Marquis de Rambouillet, gentilhomme de Monsieur. Il avait été ambassadeur en Espagne et conseiller d'Etat. Il avait épousé Madeleine de Sully, comtesse de Rochepot, dame d'atour de la Reine Marie de Médicis, qui, compromise par ses intrigues contre Richelieu, fut condamnée à mort par contumace (1631).

2. Patin signale le recueil des pièces composées pour la défense du gouvernement contre les libelles venus de Flandre sous l'inspiration de la reine-mère et du duc d'Orléans. Ce recueil qui était dû à plusieurs écrivains se plaçait sous le patronage d'une société naissante établie pour la conservation du beau langage et dont les membres se réunissaient à jour fixe, c'est cette société dont le but et sans doute l'esprit plurent au Cardinal qui devait devenir l'Académie française.

3. Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane, François I^{er} et de Jeanne archiduchesse d'Autriche, née à Florence en 1573, mariée à Henri IV en 1600, morte à Cologne en 1642.

HÉMORRHOÏDES
FISSURES ANALES
La **Pommade Royer** vaso-constricteur local, présentée sous la forme de *Pommade molle* et sous celle de *Suppositoires*, est le Véritable Spécifique de ces Affections.
L'ESSAYER avant toute intervention.
Pharmacie **A. DUPUY**, 225, rue Saint-Martin - PARIS

nier de la Reyne Mère, auteur putatif de plusieurs livres contre Mr le Cardinal (1) : et le procez d'Alpheston, de Chalons (2). De plus nous avons la nouvelle histoire du Roy d'à présent in-fol. faite par Dupleix (3), sur les mémoires de Mr le Cardinal, laquelle pourtant ne contient pas tant de particularitez que l'on eseroit. Nous avons pareillement le premier tome des conseils de M. Baillou : *prostremo, de animæ immortalitate, nova demonstratio Aristotelica adversus Pomponatium et ejus asseclas*. J'ay icy appris que M. Dacier estoit mort : si cela est, je vous prie de me mander à vostre loisir quand et comment. Je vous baise les mains, et à tous vos honnestes parens, en demeurant,

Monsieur, vostre très humble et affectionné serviteur

PATIN.

De Paris, ce 16 Février 1635.

LETTRE XXI

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES.

MONSIEUR,

Je vous remercie de la vostre, et suis bien marry de l'accident qui est derechef advenu en vostre famille, mais c'est un passage qu'il nous faudra tous passer. Ceux qui meurent peuvent bien dire comme Passerat (4), vostre compatriote :

Veni, abii : sic vos venistis, abibitis omnes.

Je suis desmenagé dès la Saint Remy dernier, mais je

1. Mathieu de Mourgues ou Morgues, abbé de Saint-Germain, né dans le Velay en 1582, mort le 29 décembre 1670, à Paris. D'abord jésuite, et prédicateur de Marguerite de Valois, devint en 1620, aumônier de Marie de Médicis qu'il suivit dans son exil et dont il ne se sépara qu'à sa mort. Ne rentra en France qu'après la mort de Richelieu.

2. Alpheston, se disant écuyer et seigneur d'une terre en Champagne, avait été accusé par deux soldats de les avoir entraîné dans une conspiration contre la vie du Cardinal. On avait englobé dans cette conspiration, dont la preuve n'a jamais été faite, le P. Chanteloube, confesseur de la Reine mère et celle-ci elle-même. Alpheston fut condamné à être rompu et fut brûlé vif.

3. Cette histoire avait été écrite d'après les mémoires du Cardinal, disait-on, et certainement avec son aveu. Elle s'arrêtait en 1634. (Voir la note de la lettre XII).

4. Passerat Jean, né à Troyes en 1534, mort à Paris le 12 septembre 1602. Poète, érudit, homme d'esprit et d'un caractère doux et gai, Passerat protégé par le dernier Valois, par le Président de Mesme

n'ay pas laissé de recevoir toutes vos lettres, n'estant pas sorti de la mesme rue, et ne sauriez manquer de mettre mesme inscription de rue, et au lieu de mettre près de Sainte Opportune, il faut mettre devant l'Estoille, qui est à l'autre bout, s'il vous plaist. Je vous tiendray prest les *Conseils* de M. Baillou, vous n'avez qu'à les envoyer prendre céans par qui et quand vous voudrez ; ils valent cinquante sols. L'on m'a dit, pour le fait des apothiquaires des champs, que si les apothiquaires de vostre ville n'ont pas de maistrise entr'eux, qu'ils n'ont du tout que voir sur eux ; mais que ce droit seul appartient à vous autrés, messieurs les médecins, qui les peuvent interroger et approuver en présence du lieutenant-général de vostre ville, duquel seul ils relèvent, et que de luy ils n'ont point d'autres juges que le parlement. Voyez si c'est là ce que vous en désirez. Nous en avons un procez à la Cour pendu au croc, contre les apothiquaires de cette ville, qui en voulaient seuls connoistre avec le lieutenant civil ; et nous, au contraire, voulions qu'il n'y eust que deux de leurs jurés avec les professeurs en pharmacie, et que cela allat droit au parlement, à cause des malversations qui se commettent au Chastelet, auquel le lieutenant civil ne refuse lettre à personne pourveu qu'il donne de l'argent ; et avons en mains plusieurs exemples de malversations et concussions que lesdits jurés ont commises sur les apothiquaires des environs de Paris. Nostre cause est tellement fondée sur le droit et le bien public, qu'il y a de l'apparence que nous la gagnerons quand il plaira à nostre Doyen de la poursuivre ; mais il est de présent occupé à autre chose. Je chercheray ce que j'en pourray trouver. On dit que la paix des Suédois avec l'empereur est fort malaysée à faire, et qu'il n'y a pas d'esperance de la voir sitost faite. On ne dit encore rien de certain de M. de Puylaurens et de ses compagnons ; je ne sçais ce quy en sera, mais on dit qu'il y a du crime. Je vous baise bien humblement les mains et suis, Monsieur, vostre très humble et obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 3 Mars 1635.

qui le garda 29 ans dans sa maison, fut nommé en 1572 professeur d'éloquence et de poésie latine au Collège Royal, où il remplaça Ramus qui avait péri dans le massacre de la Saint-Barthélemy. Il fut un des auteurs de la Satyre Menipée dont tous les vers français sont de lui, et a laissé des poésies agréablement spirituelles, et parfois élégantes. On doit à Guy Patin qui était un de ses admirateurs la dernière édition de ses harangues latines, discours prononcés à l'ouverture de ses leçons au Collège Royal. *Joannis Passeratii, eloquentiæ professoris et interpretis regii, Orationes et Præfationes*. Paris, 1637, in-8°. Ces harangues imprimées avec ses préfaces sont dédiées à Charles Guillemeau, et cette dédicace est signée des trois lettres caractéristiques G. P. B. On a réédité de nos jours son poème cynégitique, qu'il composa sur l'invitation de Henri III. Passerat « le chien courant » poème suivi de quelques poésies du même auteur ». Jolie édition de 1864.

LETTRE XXII

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES.

MONSIEUR,

Je vous diray que sur le dessein que j'avois de vous écrire, j'ai reçu votre seconde, à cause de quoy la présente servira de réponse à toutes deux. Le livre de M. Moreau (1), de *illustribus Medicis Paris.*, *nec est editus nec edetur unquam.* Depuis le dix-huitième tome du Mercure, il n'y a rien, ny aura devant un an. Tant s'en faut que j'entende vous conseiller d'achepter le Galien grec et latin, qu'au contraire je veux vous avertir que ce n'est rien qui vaille, et qu'il faut [le] laisser là, et *deferatur in vicum vendentem thus et odores et piper, et quidquid chartis amicitur ineptis* (2). Quant au sieur Monsaint, je l'ay vu en cette ville; c'est un petit homme qui fait le finet et le gentil. Il est vray qu'il est de Sens et qu'il a pris ses degrez à Reims: pour médecin du Roy, c'est *nomine tenus*, si ce n'est qu'il ait, moyennant quelques pistoles, obtenu quelque lettre de médecin du Roy de quelque secrétaire du cabinet; mais on se mocque de ces titres en ce monde icy et en l'autre; néanmoins, à la campagne ces messieurs s'en font accroire avec ces bulles imaginaires. Il hantoit en cette ville chez M. de Flecelles (3), president des comptes. Je

1. Moreau se proposait, en effet, de publier une biographie des médecins de la Faculté de Paris, il en a parlé dans sa vie de Pierre Brissot (Parisien, 1622) comme d'un livre prêt à paraître. Patin était bien informé: l'ouvrage, comme il l'affirme, ne vit jamais le jour.

2. Il s'agissait évidemment de l'édition grecque et latine des œuvres de Galien, par René Chartier. « *Majni Hippocratis Coi et Claudii Galeni Pergamēni universæ quæ extant opera. Renatus Charterius Vindocinensis, doctor medicus Paris, plurima interpretatus; univēsa Regis Christianissimi cons. medicus, ac professor, ord. plurima, interpretatus univēsa emendavit, instauravit, notavit, auxit, secundum distinctas medicinæ partes, in tredecim tomos digessit, et conjunctim græce et latine primus edidit, astruxit et medicam synopsis, rerum his in operibus contentarum indicem. Lutetiæ Parisiorum, 1630, in-fol.* »

Cet ouvrage considérable qui ne contient pas moins de treize tomes en neuf volumes in-folio, parut en plusieurs fois. Dix volumes furent publiés du vivant de Chartier, huit en 1639 et deux en 1649, imprimés par l'imprimerie royale. Les trois autres parurent après sa mort en 1679 chez André Pralard. On remarquera que la lettre de Patin est de 1635 et qu'il donne son appréciation sur un ouvrage qui ne devait paraître qu'en 1639, mais dont on n'avait dû commencer l'impression et qui était annoncé. Mais il est certain qu'il le connaissait, soit que Chartier le lui ait communiqué, ce qui est probable, soit que quelques parties aient déjà été mises en circulation.

L'édition est médiocre, mais la sévérité de l'appréciation de Guy Patin est exagérée. Chartier consacra à cette publication à laquelle il fut entraîné par sa passion pour Hippocrate et Galien, quarante années de sa vie et toute sa fortune (60,000 livres). Il existe une autre édition greco-latine des œuvres de Galien, plus moderne, mais qui diffère peu sensiblement de celle de Chartier. C'est la célèbre édition de Leipsig. « *Leipsig; In officina libraria C. Knoblochii, 1821-1833, 2 tomes en 22 vol. index in-8.* Elle offre sur celle de Chartier l'avantage d'être plus maniable.

3. Jean de Flécelles, comte de Brégnny, président à la Chambre des comptes de Paris.

connois bien aussi le dit Valet, ce n'est pas grand'chose. Monsaint ne peut estre parent de M. Bonard, qui est de Vendosme, ny de sa femme qui est fille de feu M. Riolan (1) le bonhomme. Vos griefs, en vertu desquels vous ne le voulez recevoir, me semblent assez bons; mais les jugements que vous avez contre des particuliers semblent vous promettre gain de cause, et serois bien ayse de vous voir desfendre et gagner cette cause. On ne fait point icy de garde; mais on dit que MM. les mareschaux de Châtillon (2) et de Brezé (3) ont desfait dans le Luxembourg, près de Namur, six mille hommes; mais la nouvelle n'en est pas encore bien certaine (4). Je vous envoye une petite pièce nouvelle, plus curieuse que bonne; c'est une vesperie (5) qu'a fait M. Pijart, où il y a autant de fautes que de pages pour le moins. Il croit néanmoins avoir fait grand'chose. Je vous baise les mains, et à M. votre père, avec dessein de demeurer, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

PATIN.

Ce 28 Mai 1635.

1. Jean Bonnard, chirurgien, prévôt de l'ancien collège de chirurgie de Paris, mort en 1638.

Jean Riolan. — Père de Jean Riolan, l'anatomiste, contemporain de Patin. Il était né à Annecy, prit le bonnet de docteur à Paris, vers 1576, fut doyen de la Faculté en 1586-1587, mourut en 1605. Fut un des zélés défenseurs de la doctrine d'Hippocrate contre les chimistes. Ses œuvres ont été éditées sous ce titre: « *Opera omnia tam hactenus edita quam posthuma.* »

2. Gaspard III, de Coligny-Châtillon, colonel général de l'Infanterie française, gouverneur d'Aigues-Mortes et de Montpellier, fait maréchal de France en 1622 et mort le 4 janvier 1646.

3. Urbain de Maillé, marquis de Brézé. Cf. sa note: *Lettres du 27 octobre 1634.*

4. Il s'agit de la victoire d'Avein remportée au début de la campagne par les Maréchaux de Châtillon et de Brézé sur les Espagnols commandés par le prince Thomas de Savoie.

5. La « Vespérie » était la dernière thèse de l'étudiant. Elle se soutenait, le soir, avant la séance solennelle où il allait recevoir le bonnet doctoral.

Le terme « Vespérie » s'entendait aussi d'une réprimande. M. de Saint-Simon raconte que Madame de Maintenon fit à la duchesse de Bourgogne une assez forte « Vespérie ». *Op. cit.*, T. XV, p. 9.

LETTRE XXIII

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES.

MONSIEUR,

Après vous avoir prié de m'excuser, si j'ay esté si longtemps à vous escrire, je vous diray pour response à vostre dernière, que j'ay prié M. Guillemeau (1) de faire donner assignation au sieur Monsaint, et lui ay pour cet effet fait voir vostre lettre, je n'en ay pas eu pour tout cela bonne response: je luy ay dit que le Père Cousinot (2) vous l'avoit ainsi conseillé; et mesmes, le Père Cousinot, que j'ay veu là-dessus, m'a promis de le voir pour cet effet expres; si le Père Cousinot en peut venir à bout, je vous en enverray la copie, et solliciteray, *bona fide et quantum in me erit*, ladite affaire vers nostre Doyen, et ailleurs s'il est besoin: je prie Dieu qu'en ayez le contentement entier. Je vous diray pour nouvelles de ce pays, que samedy dernier arriva en cette ville le gentilhomme Normand, nommé Vieuxpont, que l'on amenoit prisonnier de Dijon, où il avoit esté arresté: on dit qu'il s'estoit vanté en Flandres de tuer le Roy, et d'autres meschants actes, pour lesquelles on luy fait icy son procez. Dimanche au matin, qui fut le lendemain, mourut au bois de Vincennes M. de Puylaurent (3), *ex fluxu dysenterico et atrabilario*: il y avoit longtemps qu'il y estoit malade: il avoit eu une fièvre continue, accompagnée de pourpre, depuis estoit devenu tout enflé: *tandem cessit fatis*: combien qu'il eut il n'y a pas longtemps espousé une des cousines de M. le Cardinal (4):

..... tolluntur in altum
Quo casu graviore ruant.....

Je pense que vous sçavez bien que la grande flotte que les Espagnols avoient équipée le printemps passé, contre

1. Guillemeau (Charles). Cf. sa note: *Lettre du 14 mai 1630*.

2. Cousinot, père. Cf. sa note: *Lettre du 4 novembre 1631*.

3. Il mourut de la scarlatine, au château de Vincennes, où il avoit été enfermé par ordre du Cardinal. Le bruit courut à la Cour qu'il avoit été empoisonné. Brienne qui rapporte ce bruit dit que cette vengeance eut été trop douce pour Richelieu et ajoute en conséquence qu'il n'est pas certain qu'il l'ait fait empoisonner. (*Brienne. Mémoires, P. 74, T. III*). Tallemant conteste également l'empoisonnement. Il dit que: « Puylaurent mourut comme le grand prince de Vendôme et le maréchal d'Ornano à cause de l'humidité d'une chambre voutée et qui a si peu d'air que le salpêtre s'y forme. M^{me} de Rambouillet disoit plaisamment que cette chambre valait son pesant d'arsenic comme on dit son pesant d'or. *Oper. cit. T. I. Page 389* ».

Les quelques mots de Patin font penser qu'il succomba aux complications renales de la scarlatine. Le Cardinal fit annoncer dans la Gazette qu'il étoit « mort d'une fièvre qui avoit duré trois semaines », sans s'expliquer sur la nature de cette fièvre. — *Avenel. Op. cit. T. V, p. 84*.

4. Cf. La note de Puylaurent: *Lettre du 27 octobre 1634*.

nous, pour nous attaquer par la Provence et le Languedoc, a esté toute dissipée par les vens: a cause dequoy on a fait les vers suivans, desquels je vous fay part:

De classis hispanicæ in Galliam instructæ naufragio.
ann. 1635.

*Imperio metas quisquis vel ponit Ibero,
Vel negat Austriaco subdere colla jugo,
Protinus hæreticum gravis illum censor Iberus
Esse jubet; Mauris adnumeratque suis:
Sic vetat infestum quod crescere Francus Iberum,
Hæreseos Francum clamitat esse reum:
Sic Patrem Ansonium, quod non famulatur Ibero,
Hæreseos certas jurat habere notas:
Ecce Deus pelago classem modo mersit Iberam,
Restat, ut hæreticum sentiat esse Deum.*

M. le Prince est icy de retour de Lorraine (1): on disoit que le Roy l'envoyoit en Guyenne, pour mettre ordre au tumulte de Bordeaux; mais j'ay appris depuis que c'est M. le duc de la Vallette (2), qui y est allé: et que M. le Prince s'en retourne en Lorraine. Il court icy un bruit que nos armées de Flandres ont pris Bruxelles; mais qui n'est pas encore bien assuré: combien qu'il soit bien vray que nous y avons estés jusques icy les plus forts, et les maîtres de la campagne. Si la paix du duc de Saxe (3) se fait avec l'Empereur (4), il y enverra une armée contre nous: mais si ledit Electeur ne s'accorde, il faudra que l'Empereur tienne ses gens en Allemagne (5), et alors nous l'aurons belle dans la Flandre: joint que le Cardinal de la Vallette (6) y va mener une armée de quarante mil hommes; ce qui fera belle peur au Cardinal Infant (7), qui n'aura

1. Henri de Bourbon, prince de Condé, pair et grand maistre de France, duc d'Enghien, premier prince du Sang, né à Saint-d'Angely en 1588, mort en 1646. Il avoit épousé en 1609 *Catherine de Montmorency* dont il eut: *Louis II, dit la Grand Condé, Armand, Prince de Conti*, et *Anne-Geneviève de Bourbon* qui fut mariée en 1642 à *Henri II d'Orléans, duc de Longueville*.

Au moment où écrit Patin, le Prince de Condé étoit lieutenant général pour le Roi en Lorraine, province nouvellement conquise.

2. Bernard de Nogaret, duc de la Valette. Cf. sa note: *Lettre du 27 octobre 1634*.

3. Jean Georges, électeur de Saxe, de 1644 à 1656.

4. Ferdinand II, petit-fils de Ferdinand I^{er}, arrière petit-fils de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche et de Jeanne la Folle, reine d'Aragon et de Castille; roi de Bohême en 1617, roi de Hongrie en 1618, et empereur d'Allemagne en 1619. Mort le 8 février, à Vienne, en 1637.

5. On sait que c'est la première de ces prévisions qui se vérifia. Les alliés ne firent qu'une démonstration du côté de Bruxelles et vinrent bloquer Louvain dont il fallut bientôt lever le siège pour se retirer vers la Meuse. C'est que le duc de Saxe avoit traité avec l'Empereur et que le résultat de cette expédition avoit été l'envoi contre les alliés d'une armée commandée par Piccolomini.

6. Louis de Nogaret de la Valette, troisième et dernier fils du duc d'Epéron, archevêque de Toulouse, commandeur du Saint-Esprit, élevé à la dignité de cardinal en 1621. Richelieu le fit lieutenant général. Il prit part en cette qualité à la plupart des guerres de l'époque et au moment où écrivait Patin, il commandait avec le duc Bernard de Weymar, l'armée d'Alsace et de Lorraine destinée à agir contre l'armée Impériale. Il mourut en 1638, à l'armée d'Italie.

7. Ferdinand d'Autriche, dit le *Cardinal Infant*, fils de Philippe III, roi d'Espagne, cardinal du titre de Sainte Marie in *Porticis*, puis Archevêque de Tolède et gouverneur des Pays-Bas.

point de lieu ny de retraite plus assurée que la ville d'Anvers (1) laquelle n'est pas imprénable. Je prie Dieu qu'il veuille par sa sainte grâce bien faire prospérer les desseins du Roy, et les bons conseils de M. le Cardinal, qui *pristinam valetudinem cum Deo assequitur*. Je vous baise les mains et suis, Monsieur,

Vostre tres humble et affectionné serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 4 Juillet 1633.

1. Anvers, ville forte et port très important sur la rive droite de l'Escault, à 44 kilomètres de Bruxelles. Très florissante au XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, cette ville était à cette époque atteinte dans sa prospérité par la prépondérance croissante d'Amsterdam. Le traité de Westphalie (1648) qui ferma les bouches de l'Escault acheva de la ruiner.

La Gazette Médicale de Paris publie sous la signature de son distingué et érudit directeur, M. Marcel Baudouin, la note suivante :

La *Gazette médicale du Centre* entreprend, en 1904, une œuvre méritoire et de haute portée historique : la publication intégrale des lettres de Gui Patin, si précieuses pour l'étude de la médecine au XVII^e siècle !

Ce travail nouveau, fait sur des bases parfaites, est dû à un érudit de province, très connu dans le monde des journalistes et des historiens professionnels, M. le D^r Paul Triaire (de Tours). Nous devons dès aujourd'hui lui adresser nos très vives félicitations pour l'énorme labeur auquel il s'est consacré, si l'on en juge seulement par les quelques lettres qui ont déjà paru.

L'œuvre entreprise est utile au premier chef, étant donné la façon dont avaient été conçues les éditions antérieures de ces précieux documents, et étant donné les conditions dans lesquelles le travail nouveau paraît avoir été exécuté. Un tel effort méritait un son de trompe pour les érudits étrangers, un signal d'applaudissements dans notre pays. Nous nous efforçons de les donner de suite, car il les mérite.

Personnellement, nous détestons Gui Patin, comme nous avons déjà eu l'honneur de l'écrire lors de l'érection du monument qui lui a été consacré (1). Nous nous sou-

(1) A Hodenc en Bray, son pays natal (1898).

venons trop — nous, qui, avec Gilles de la Tourette, avons été à la peine, sans être à l'honneur lors de l'érection de la statue du fondateur du journalisme — du rôle qu'il a joué dans les affaires de Théophraste Renaudot !

Mais nous sommes obligé de reconnaître que ce fut une personnalité aussi marquante que méchante, un esprit aussi supérieur que malin, et que, par suite, l'étude de ses écrits complets ne peut qu'être fort précieuse et fort intéressante : ce que prouvent déjà les premières pages de l'édition nouvelle des *Lettres*, faite par M. Triaire.

Souhaitons donc à notre infatigable confrère tout le succès auquel il a droit ; il peut être certain que déjà tous les écrivains médicaux admirent sa vaillance, sa foi, et son désintéressement.

Marcel BAUDOUIN.

ANALYSES

Thérapeutique : L'Huile grise dans le traitement de la syphilis.

On désigne, sous le nom d'*huile grise*, une préparation mercurielle dans laquelle le mercure est à l'état de division parfaite et tenu en suspension dans un corps gras liquide.

Préconisée par Lang (de Vienne) en 1887, elle a bientôt rallié comme partisans : NEISSER, BROUSSE et GAY, JULIEN, BALZER, BARTHÉLEMY, THIBERGE, etc., qui, successivement, ont modifié la formule indiquée par Lang. Nous n'insisterons pas sur les anciennes formules. La plupart des Syphiligraphes se servent aujourd'hui de l'*huile grise stérilisée*, préparée par CHARLARD-VIGIER et titrée à 40 % de mercure.

Préparation — Instrumentation — Technique des injections Dosage.

Dans la préparation de cette huile grise Vigier, on ne fait entrer aucune substance étrangère (*Benjoin, éther, onguent mercuriel, etc.*) ; pour diviser le mercure, on ne se sert que de vaseline solide et de vaseline liquide, substances inaltérables, et ce n'est que par trituration mécanique qu'on incorpore le métal. Suivant les saisons, on fait varier la consistance du mélange, et cela de telle façon que le mercure ne se sépare pas et ne tombe pas en globules au fond des flacons. On obtient ainsi une huile grise d'un dosage toujours rigoureux et absolu.

L'huile grise de Vigier à 40 0/0 est livrée de préférence

TOUS LES INCONVÉNIENTS DE L'IODURE DE POTASSIUM
supprimés par les

CAPSULES DU DOCTEUR AILAINÉ

à l'Iodure de Potassium pur

AVANTAGES. — Plus de Pyrosis —
Dissolution dans l'estomac — Tolérance
parfaite — Plus de dégoût — Inaltérabilité
absolue — **Prix modéré** — Le flacon
de 80 capsules dosées à 0,25 cg. d'IK :
4 fr. 50.

AVIS IMPORTANT — Nous prions
MM. les Docteurs de bien prescrire et
exiger : **Capsules du D^r AILAINÉ**
— et aussi de nous demander échantillon,
littérature et renseignements qui leur
permettront d'apprécier les avantages
RÉELS que nous indiquons.

Concessionnaire : **Léon DIEU, 54, rue Lafayette. — PARIS**

en petits flacons stérilisés d'environ 2 cent. cubes et de 4 cent. cubes ; un centimètre cube correspondant à 0 gr. 50 centigr. de mercure, et une division de la seringue de Pravaz à 0 gr. 025 milligr. Mais, pour avoir un dosage exact, on ne saurait trop engager les médecins à se servir de la seringue spéciale du D^r Barthélemy. Cette petite seringue est divisée en 15 divisions. Chaque division correspond exactement à 1 centigr. de mercure métallique, qui est, pour l'adulte, la dose quotidienne minima. — L'aiguille, en platine iridié, a 5 centimètres de longueur. Pour les personnes grasses, il faut préférer celle de 7 centimètres, afin que l'injection soit bien faite en plein muscle.

Mode opératoire. — On chauffe légèrement le flacon, pour liquéfier l'huile grise qui doit être concrète, et on agite. — On flambe l'aiguille, on charge la seringue stérilisée (par la suite, la seringue étant consacrée spécialement à ce genre d'injections, il est inutile de stériliser le corps de la seringue, qui reste aseptique, le mercure étant lui-même un antiseptique puissant), et après nettoyage soigneux de la peau, par le savonnage ou bien au moyen de l'eau au sublimé, de l'alcool pur et de l'éther, on enfonce, d'un coup brusque, l'aiguille, presque perpendiculairement, en plein muscle, à une profondeur moyenne de 5 centimètres ; s'il ne sort pas de sang, on adapte la seringue chargée et on pousse lentement l'huile, de façon que toute la dose reste bien au sein des tissus et qu'il ne s'en glisse pas, même une goutte, dans le trajet de l'aiguille, car toutes les nodosités sont dues à la présence de l'huile en dehors des masses musculaires. Cela fait, on retire l'aiguille d'un mouvement rapide, et, après avoir rompu le parallélisme, on place, sur l'orifice de la piqûre, une rondelle d'emplâtre ou épithème boriqûé de Vigier.

Région à piquer. — Les injections doivent se faire dans la région fessière :

1^o De préférence au point de Barthélemy, situé sur le milieu d'une ligne allant de l'épine iliaque antéro-supérieure à l'extrémité supérieure du pli inter-fessier, et qui répond à peu près exactement au bord externe du muscle grand fessier. — Cette zone a la forme d'un croissant dessiné par la saillie de ce muscle, et dans ce disque et croissant on peut facilement juxtaposer les trois piqûres alternatives, qui constituent, pour chaque fesse, la série moyenne, c'est-à-dire 6 injections.

2^o Au point de Galliot, situé à l'intersection d'une ligne horizontale passant à deux travers de doigt au-dessus du grand trochanter et d'une ligne perpendiculaire qui est parallèle au pli inter-fessier, et passe à deux travers de doigt en dehors de lui.

3^o Au point de Smirnoff. — à un travers de doigt en arrière de la partie supérieure du grand trochanter (région rétro-trochantérienne).

4^o Au point de Fournier, qui correspond au 1/3 supérieur de la fesse.

Il ne faut jamais piquer en pleine fesse, qui constitue la zone dangereuse des nerfs et des gros vaisseaux à éviter, ni dans la partie inférieure sur laquelle s'assied le malade.

Direction du traitement

Doses à injecter. — Elles sont forcément variables, selon les cas, le sujet, le poids, les périodes et les accidents. — Pratiquement, elles doivent être faites par séries de 6, espacées de 8 jours. Après 6 semaines de traitement, on accordera 6 semaines de repos au malade.

Dose moyenne de chaque injection. — Pour l'homme adulte, on injecte, tous les huit jours, 8 centigr. de mercure métallique, ou 8 divisions de la seringue Barthé-

lemy. (La dose double, comprenant la totalité de la seringue, a été faite, sans inconvénient, chez l'homme adulte doué de bons reins et d'un bon foie dans les cas graves où l'hémiplégie, par exemple, était menaçante). — Pour la femme, 6 à 7 centigr. — Pour l'enfant, au-dessous de 3 ans, 1 centigr.

Pendant la première année on traitera 8 mois sur 12 ; six mois sur 12 pendant la seconde, et 4 mois sur 12 pendant les troisième et quatrième années. — Les années suivantes, de temps en temps, selon les accidents et les indications en moyenne une année sur quatre.

Dans le cours de certaines grossesses, il peut être utile de pratiquer, dès le début de la gestation, une piqûre de 7 centigr. tous les mois, à condition qu'il n'y ait pas d'albumine.

Avantages de l'huile grise

Faites dans ces conditions, les injections d'huile grise sont toujours parfaitement supportées. La douleur est nulle ; la piqûre de l'aiguille est insignifiante, si on a le soin de l'enfoncer d'un coup brusque. La douleur consécutive n'existe pas : avantage inappréciable, si l'on songe aux douleurs provoquées par les autres sels mercuriels insolubles, en particulier par le calomel. Quelques malades accusent simplement un peu d'engourdissement de la jambe pendant 24 à 48 heures. En tout cas, aucun n'est jamais obligé d'interrompre ses occupations.

L'inflammation locale, consécutive aux injections de sels insolubles, fait presque toujours défaut après les injections d'huile grise. Nous ne parlons pas des abcès, qui ne sont dus qu'à une aseptie incomplète. Mais même le simple nodus inflammatoire est rare. L'huile grise est donc parfaitement tolérée par les tissus. Quant à la stomatite, elle ne se produit pas avec l'huile grise, quand on ne dépasse pas les doses ordinaires et quand on veille à l'état de la dentition.

Pendant toute la durée du traitement actif, on prendra les soins de bouche les plus complets : grattage préalable du tartre, obturation des dents cariées, gargarismes fréquents avec le boro-borax Vigier, sucement de pastilles de bi-borate de soude Vigier, et surtout savonnages des dents et des gencives avec un savon tel que le Savon dentifrice antiseptique de Vigier. Ces précautions prises, le traitement par l'huile grise n'a jamais donné lieu à des accidents de stomatite.

L'injection d'huile grise à 40 0/0, étant toujours faite sous un petit volume, ne présente donc aucun des désavantages que l'on reproche au traitement mercuriel, en général, et spécialement aux autres injections insolubles. Quant à sa valeur thérapeutique, elle est considérable ; elle constitue un des plus précieux moyens de mercurialisation, car elle jouit d'un pouvoir curatif extrêmement actif et n'a pas la brutalité d'action du calomel, source toujours passible de douleurs.

Opinion des Syphiligraphes à l'égard de l'huile grise

Tous ces avantages expliquent la faveur rapide dont a joui l'huile grise Vigier, et l'emploi qu'en ont fait et qu'en font journellement un grand nombre de syphiligraphes des plus remarquables.

Dans la séance de la Société de Dermatologie, du 30 janvier 1896, consacrée aux injections mercurielles, le D^r Le Pileur s'exprime ainsi au sujet de l'huile grise : « Les avantages de cette méthode sont : 1^o La sûreté absolue du traitement, laquelle n'existe pas avec les pilules, car les malades les plus sérieux, les plus disposés à se soigner, avouent toujours quelques irrégularités... 2^o Le secret, avantage qui a bien son importance pour beaucoup de

malades et qui est complet ici, puisque tout peut se passer uniquement dans le cabinet du médecin... 3° Intégrité absolue du tube digestif... 4° Enfin action infiniment plus vive, et cela uniquement parce que les doses tolérées correspondent à des doses rarement employées par la méthode des pilules.

« ... On peut dire que les injections d'huile grise rencontrent infiniment moins de résistance que les anciennes méthodes, qu'elles laissent indemne le tube digestif, et donnent, dans nombre de cas, des résultats vraiment merveilleux. »

Dans la même séance, le Dr Thibierge, au cours de sa communication sur les injections insolubles, était amené à parler de l'huile grise, dont il faisait l'éloge dans les termes suivants : « L'huile grise est, de l'avis unanime des médecins qui l'ont expérimentée, la préparation qui est la mieux supportée par les tissus et qui provoque le moins de douleur... »

« A part de rares exceptions, on peut faire au traitement un crédit de quelques jours qui suffisent à l'huile grise pour produire l'effet voulu, et cela plus rapidement encore et plus sûrement que les diverses médications internes. »

Le Dr Emery, dans son ouvrage sur le traitement de la syphilis, reconnaît également que « l'huile grise est admirablement bien tolérée par les tissus. La douleur est nulle ou à peine marquée. La réaction inflammatoire et les indurations consécutives sont, elles aussi, réduites à peu de chose et souvent même complètement absentes. »

D'après le Docteur Leredde, l'huile grise est donc considérée aujourd'hui, par la majorité des syphiligraphes français, comme le meilleur mode de traitement de la syphilis dans ses formes normales, et son emploi prend une extension considérable ; c'est elle qu'il préfère pour le traitement intensif mercuriel (*accidents tertiaires*, tabès, etc.).

L'huile grise constitue donc un agent des plus précieux, dont les avantages sont reconnus par la plus grande majorité des syphiligraphes.

On l'emploiera avec succès à tous les stades de l'infection syphilitique. A la période primaire, elle constitue un excellent traitement énergique du début. Contre les accidents secondaires et contre les accidents tertiaires, l'huile grise constitue une cure des plus actives ; au bout de deux, trois injections, on verra souvent rétrocéder des lésions qui n'auraient cédé qu'à plusieurs semaines de traitement mercuriel par ingestion ou par injections de sels solubles.

L'huile grise constitue donc un excellent agent de traitement régulier de la syphilis à toutes ses périodes.

M. F. VIGIER prépare également : l'huile au calomel à 0,05 centigr. par centimètre cube ; — l'huile au biiodure de mercure à 0,004 milligr., à 0,01 centigr. et à 0,015 milligr. par centimètre cube ; — des solutions aqueuses isotoniques de biiodure de mercure à 0,02 centigr. par centimètre cube et autres doses. Enfin, toutes les solutions aux divers sels mercuriels : Benzoate, Cyanure, etc.

Pharmacie Charlard-Vigier,
12, boulevard Bonne-Nouvelle, 12, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursions comportant les trois itinéraires ci-après, per-

mettant de visiter le Centre de la France et les stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

PREMIER ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

DEUXIÈME ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

TROISIÈME ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours (non compris le jour du départ).

PRIX DES BILLETS :

1^{re} Classe, 163 fr. 50. — 2^e Classe, 122 fr. 50

EXCURSIONS

En Touraine, aux châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

PREMIER ITINÉRAIRE

1^{re} Classe, 86 fr. — 2^e Classe, 63 fr. — Durée : 30 jours

Paris, Orléans, Blois, Amboise-Tours, Chenonceaux, et retour à Tours, Loches, et retour à Tours, Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, *viâ* par Angers et Chartres, sans arrêt par le réseau de l'Ouest.

DEUXIÈME ITINÉRAIRE

1^{re} Classe, 54 fr. — 2^e Classe, 41 fr. — Durée : 15 jours

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours, Loches et retour à Tours, Langeais et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année :

A Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans ;

Pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

NUCLEO FER GIRARD, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0 10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains ; innocuité absolue.

Tours, imp. Tourangelle.